

No 1, DECEMBER 2002

WORLD ASSOCIATION OF DEBT MANAGEMENT OFFICES

WADMO JOURNAL



REVUE WADMO

ASSOCIATION MONDIALE DES BUREAUX DE GESTION DE LA DETTE

No 1, DÉCEMBRE 2002



EDITORIAL

***W**elcome to the first issue of WADMO Journal! With the global*

debt stock running in trillions of dollars and as financial markets become more integrated, raising the level of efficiency in debt management becomes more imperative. As part of its efforts to achieve this endeavor, the World Association of Debt Management Offices (WADMO) is launching the first edition of its journal. WADMO Journal aims to be a medium by which members share their experiences in debt management. Admittedly, the situation for each country may differ, but I believe that we can still establish some similarities and make lessons out of them.

***B**y providing a venue for information sharing, this newsletter can help draw out best practices in debt management. Likewise, transparency in debt management, an accepted building block for successful debt management, is given an impetus as member debt management offices make contributions regarding the debt situation in their countries. Innovative thinking is likewise encouraged when members exchange views and opinions on debt management problems. As a final word, I see this newsletter as the catalyst toward more cooperation and information exchange among the world's debt management offices.*

Eduardo Sergio G. Edeza
Treasurer of the Philippines
President of WADMO

***B**ienvenue dans le premier numéro de la revue WADMO! Avec un encours global de la dette se chiffrant en trillions de dollars et des marchés financiers de plus en plus intégrés, améliorer l'efficacité de la gestion de la dette devient un impératif. Comme partie de ses efforts pour atteindre cet objectif, l'Association mondiale des bureaux de gestion de la dette (WADMO) publie le premier numéro de sa revue. La revue de WADMO a l'ambition de permettre à ses membres d'échanger leurs expériences en matière de gestion de la dette. S'il est vrai que la situation de chaque pays est particulière, je demeure convaincu que l'on peut établir des parallèles entre ces situations particulières et en tirer des leçons.*

***E**n offrant un forum pour l'échange d'information, la revue peut contribuer à faire ressortir les meilleures pratiques en matière de gestion de la dette. De même, en communiquant des articles sur la situation de la dette de leur pays, les bureaux de la dette qui sont membres de WADMO favoriseront la transparence dans la gestion de la dette et l'adoption des éléments nécessaires à sa bonne gestion. Les pensées innovatrices sont également encouragées lorsqu'il s'agit d'échanger des opinions et des vues sur les problèmes de la gestion de la dette. En conclusion, je considère cette revue comme un catalyseur vers davantage de coopération et d'échanges d'informations entre les bureaux de gestion de la dette du monde entier.*

Eduardo Sergio G. Edeza
Trésorier des Philippines
Président de WADMO

In this Issue

About WADMO -----	4
Sur WADMO-----	4
International organizations and debt management -----	9
Les organisations internationales et la gestion de la dette -----	9
Public Debt Committee seeks to increase expertise of INTOSAI members-----	9
La Commission de la dette publique de l'INTOSAI cherche à renforcer les compétences techniques de ses membres-----	9
Strengthening external debt management capacity in HIPCS: The role of the IMF and the World Bank-----	13
Renforcer les capacités de gestion de la dette extérieure dans les PPTE : le rôle du FMI et de la Banque mondiale -----	16
Next events	19
Prochains événements.....	19
DMFAS software: New version 5.3 -----	20
Logiciel SYGADE : nouvelle version 5.3-----	20
Country experiences -----	21
Expériences pays -----	21
Management of external debt in Burundi-----	21
La gestion de la dette extérieure du Burundi -----	22
Reduction of the average maturity of the French debt -----	24
Réduction de la durée moyenne de la dette française -----	24
Treasury management: A new account keeping convention between the French Government and its sole banker, the Bank of France -----	26
La gestion de la trésorerie : une convention de tenue de compte entre l'État français et son banquier unique, la Banque de France -----	26
Philippines: Debt management issues at the sub-national level -----	288
Philippines : problèmes relatifs à la gestion de la dette infranationale -----	29
Publications-----	31

ABOUT WADMO

Creation of WADMO

The idea to create a professional association of debt managers originated in December 1997 during the first Interregional Conference on Debt Management organised by the United Nations Conference on Trade and Development (UNCTAD) in Geneva. The proposal originated from representatives of the Bureau of the Treasury of the Philippines. A large number of countries supported the proposal and expressed the need for a regular exchange of experiences, know-how and information about debt management at the international level.

In response, in 2000 UNCTAD helped establish the World Association of Debt Management Offices (WADMO), which aims to offer debt management professionals a forum to discuss technical matters of common interest at the international level.

Objectives of WADMO

WADMO is an autonomous and non-profit making organization dedicated to the support and advancement of the following purposes:

- a) to promote and develop understanding and cooperation amongst Debt Management Offices;
- b) to strengthen information gathering systems and information exchange amongst Debt Management Offices;
- c) to share country and regional experiences in effective debt management;
- d) to assist Debt Management Offices to gain access to technical assistance and training through referrals to relevant agencies;
- e) to facilitate access to funding and other assistance, through referrals to relevant bilateral and multilateral agencies, for the development and implementation of effective debt management programmes; and,
- f) to assist Debt Management Offices in advising their respective governments in the formulation of appropriate debt policies and strategies.

The aims and purposes of WADMO shall be accomplished through meetings, seminars and congresses, through publication of regular periodicals and special reports, and through such other means as its General Assembly may determine.

Members of WADMO

As of November 2002, WADMO had 41 full members and 2 associate members.

→ Page 5

SUR WADMO

Création de WADMO

L'idée de créer une association professionnelle des responsables de la gestion de la dette est née en décembre 1997, lors de la première Conférence interrégionale sur la gestion de la dette organisée par la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) à Genève. Les représentants du Bureau du Trésor des Philippines en sont les initiateurs. Un grand nombre de pays ont souscrit à cette proposition et ont souligné la nécessité d'échanger régulièrement des données d'expérience, des connaissances et des informations sur la gestion de la dette au niveau international.

En conséquence, en 2000, la CNUCED a aidé à créer l'Association mondiale des bureaux de gestion de la dette (WADMO) dont le principal objectif est d'offrir aux professionnels de la gestion de la dette un forum où ils pourront débattre au niveau international de questions techniques présentant un intérêt commun.

Objectifs de WADMO

WADMO est une organisation sans but lucratif et autonome consacrée à l'appui et à l'avancement des objectifs suivants:

- a) Promouvoir et favoriser l'entente et la coopération entre les bureaux de gestion de la dette;
- b) Renforcer les systèmes de collecte de l'information ainsi que l'échange d'information entre les bureaux de gestion de la dette ;
- c) Partager les expériences nationales et régionales en matière de gestion efficace de la dette ;
- d) Aider les bureaux de gestion de la dette à bénéficier d'une assistance technique et d'une formation en les orientant vers les organismes compétents ;
- e) Faciliter l'accès aux financements et à toute autre assistance, en renvoyant aux organismes bilatéraux et multilatéraux compétents, dans un but d'élaboration et de mise en œuvre de programmes en vue d'une gestion efficace de la dette ; et
- f) Aider les bureaux de gestion de la dette à conseiller leur gouvernement dans la formulation de politiques et de stratégies appropriées dans le domaine de la dette.

L'association réalisera ses buts et objectifs au moyen de réunions, séminaires et congrès ; de publications périodiques et de rapports spéciaux ainsi que par tout autre moyen déterminé par l'assemblée générale.

→ Page 7

Full members

Angola	National Bank of Angola
Bangladesh	Ministry of Finance
Burkina Faso	Ministry of Economy and Finance
Burundi	Ministry of Finance
Cameroon	Caisse Autonome d'Amortissement du Cameroun
Central African Republic	Ministry of Finance and Budget
Chad	Ministry of Finance
Côte d'Ivoire	Ministry of Economy and Finance
Dominican Republic	Central Bank of the Dominican Republic
Gabon	Ministry of Finance
Ghana	Ministry of Finance
Grenada	Ministry of Finance
Guatemala	Ministry of Finance
Guinea-Bissau	Ministry of Finance
Haiti	Central Bank of Haiti
Honduras	Central Bank of Honduras
Honduras	General Department of Public Credit
Indonesia	Ministry of Finance
Islamic Republic of Iran	Central Bank
Jamaica	Ministry of Finance
Jordan	Ministry of Finance
Kazakhstan	National Bank of Kazakhstan
Kyrgyz Republic	Ministry of Finance
Lebanon	Ministry of Finance
Lesotho	Ministry of Finance
Mauritius	Ministry of Finance
Mongolia	Ministry of Finance
Morocco	Ministry of Economy and Finance
Niger	Ministry of Finance
Nigeria	Debt Management Office
Panama	Ministry of Economy and Finance
Philippines	Bureau of the Treasury
Romania	Ministry of Finance
Senegal	Ministry of Economy, Finance and Planning
Sudan	Bank of Sudan
Sudan	Ministry of Finance and National Economy
Suriname	Ministry of Finance
Togo	General Department of the Treasury and Public Accountability
Uganda	Bank of Uganda
Uganda	Ministry of Finance, Planning and Economic Development
Uzbekistan	Ministry of Finance

Associate members

- **West African Institute for Financial and Economic Management (WAIFEM)**
- **Macroeconomic and Financial Management Institute of Eastern and Southern Africa (MEFMI)**

General Assembly and Steering Committee meetings

The 2nd General Assembly took place on 7 December 2001, in coordination with UNCTAD's Third Inter-regional Debt Management Conference. On the basis of its previous decision¹ to *"focus on providing a bridge between various regional groups, maintaining an information sharing platform and an interactive website, organizing study tours and technical workshops and functioning as a spokesperson on common technical requirements vis-à-vis multilateral financial institutions, including disbursement issues"*, the General Assembly took important decisions with regard to membership fees and future activities, such as the launching of the association's website and newsletter. During the meeting, two members were elected to the Steering Committee: Nigeria as a new member and Lebanon in replacement of Lesotho. (Minutes of the General Assembly are available on <http://www.wadmo.net/wadmoinfo.htm>).

WADMO Steering Committee consists of the following elected members:

- **Philippines** (President of WADMO)
- **Dominican Republic** (Vice-President of WADMO)
- **Uganda** (Vice-President of WADMO)
- **Indonesia** (President of the Steering Committee)
- **Honduras** (Vice-President of the Steering Committee)
- **Gabon** (Steering Committee member)
- **Lebanon** (Steering Committee member)
- **Nigeria** (Steering Committee member)
- **Romania** (Steering Committee member and Treasurer)

The Steering Committee met on 10 September 2002 in Geneva in order to follow up the planned activities as agreed upon by the General Assembly. The modalities of organization of regional activities were discussed, and the necessity to work in collaboration with existing regional organizations like MEFMI, WAIFEM and Pôle Dette as well as international organizations active in the area of debt management was stressed. Several topics were identified as of interest for future training, among others: negotiation techniques, loan agreements and the guidelines for public debt management prepared by the IMF and the World Bank. Steering Committee members agreed that the Association urgently needs resources in order to implement activities and that the payment of membership fees in 2003 is essential for the continuation of WADMO. Following the decision of the General Assembly to ask each member to pay a membership fee of \$ 2,000 starting 2003, a bank account was opened in UBS Geneva, at the headquarters of WADMO. On 11 September the Steering Committee met with Mr. Fred Jensen, Chief Officer of Public Debt Management at the World Bank, and Mr. Fred Ruhakana, Programme Officer at

MEFMI, in order to discuss how WADMO could benefit from the expertise of these institutions in the area of training and exchange of experience in debt management. Next meeting of the Steering Committee is planned to take place at the end of 2003, before WADMO's General Assembly that will be organized in Geneva in coordination with UNCTAD's Fourth Inter-regional Debt Management Conference.

WADMO Journal Editorial Committee

An Editorial Committee for the WADMO Journal was established and it held its first meeting on 11 September 2002. It consists of **Mr. Louis Aleka-Rybert** (Gabon), **Mrs. Falconeri Colón de Bacó** (Dominican Republic), **Mr. Juanchito Dispo** (Philippines), **Mrs. Asia El-Rufai** and **Mr. Muhammed Yusufu** (Nigeria) and **Mrs. Hélène Fabiani** (DMFAS / UNCTAD). The objective of the Journal is to inform members on the Association's

work and activities; to allow members to exchange experience and information; to present international debt management practices; and to inform on recent trends in debt management. In view of the financial constraints, it was decided that the WADMO Journal would be published only in electronic format. It will be a bilingual publication in English and French, on the basis that articles would be published in their original language and translated if resources allow.

The Editorial Committee strongly encourages members to make contributions to the WADMO Journal.

¹ First WADMO General Assembly, 6 April 2000.



WADMO Steering Committee / Comité de direction de WADMO

September 2002, Geneva



Mr. Roberto Juanchito Dispo (former Deputy Treasurer of the Philippines), **Mrs. Asia El-Rufai** (Legal Adviser, Debt Management Office, Nigeria), **Mr. Louis Aleka-Rybert** (Conseiller Technique du Ministre des Finances, Chargé de la dette, Gabon), **Mrs. Falconeri Colón de Bacó** (Subdirector, Subdivision for External Debt, Central Bank of the Dominican Republic) holding Mrs. El-Rufai's baby, **Mr. Eduardo Sergio G. Edeza** (Treasurer of the Philippines), **Ms. Hélène Fabiani** (DMFAS, UNCTAD), **Mr. Muhammed Yusufu** (Head of Finance Administration, Debt Management Office, Nigeria)



... **Mrs. Amal Shebaro**
Head of Public Debt Department,
Bank of Lebanon



... **and Mr. Asrun Fachruddin**
Head of Directorate General, Budget
Regional Office in Palembang, Indonesia

Membres de WADMO

En novembre 2002, l'Association comptait 41 membres actifs et deux membres associés.

Membres actifs

Angola	Banque nationale d'Angola
Bangladesh	Ministère des finances
Burkina Faso	Ministère de l'économie et des finances
Burundi	Ministère des finances
Cameroun	Caisse Autonome d'Amortissement du Cameroun
Côte d'Ivoire	Ministère de l'économie et des finances
Gabon	Ministère des finances
Ghana	Ministère des finances
Grenade	Ministère des finances
Guatemala	Ministère des finances
Guinée-Bissau	Ministère des finances
Haïti	Banque centrale d'Haïti
Honduras	Banque centrale du Honduras
Honduras	Direction générale du crédit public
Indonésie	Ministère des finances
Jamaïque	Ministère des finances
Jordanie	Ministère des finances
Kazakhstan	Banque nationale du Kazakhstan
Kirghizistan	Ministère des finances
Lesotho	Ministère des finances
Liban	Ministère des finances
Maroc	Ministère de l'économie et des finances
Maurice	Ministère des finances
Mongolie	Ministère des finances
Niger	Ministère des finances
Nigéria	Bureau de gestion de la dette
Ouganda	Banque de l'Ouganda
Ouganda	Ministère des finances, de la planification et du développement économique
Ouzbékistan	Ministère des finances
Panama	Ministère de l'économie et des finances
Philippines	Bureau du Trésor
République centrafricaine	Ministère des finances et du budget
Rép. dominicaine	Banque centrale
Rép. islamique d'Iran	Banque centrale
Roumanie	Ministère des finances
Sénégal	Ministère de l'économie, des finances et du plan
Soudan	Banque du Soudan
Soudan	Ministère des finances et de l'économie nationale
Suriname	Ministère des finances
Tchad	Ministère des finances
Togo	Direction générale du Trésor et de la comptabilité publique

Membres associés

- **Institut de gestion financière et économique de l'Afrique de l'Ouest (WAIFEM)**
- **Institut de gestion macroéconomique et financière de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique Australe (MEFMI)**

Réunions de l'Assemblée générale et du Comité de direction

La deuxième Assemblée générale s'est tenue le 7 décembre 2001, de manière à coïncider avec la fin de la Troisième conférence interrégionale sur la gestion de la dette de la CNUCED. Se fondant sur sa décision précédente¹, selon laquelle le WADMO « devr[ait] axer ses activités sur la mise en place d'une passerelle entre les divers groupements régionaux ; la maintenance d'une plateforme de partage de l'information et d'un site interactif sur le Web ; l'organisation de voyages d'études et d'ateliers de travail techniques ; et assurer le rôle de porte-parole vis-à-vis des institutions financières multilatérales concernant les besoins techniques communs, y compris les questions de décaissement », l'Assemblée générale a pris d'importantes décisions en qui concerne les cotisations et les activités futures, notamment la création du site Web de l'association et de son bulletin d'information. Lors de la réunion, deux membres ont été élus au Comité de direction : le Nigéria comme nouveau membre et le Liban en remplacement du Lesotho (le compte rendu de l'Assemblée générale est disponible sur : <http://www.wadmo.net/wadmoinfo.htm>).

Le Comité de direction de WADMO se compose des membres élus suivants :

- **Philippines** (Président de WADMO)
- **Ouganda** (Vice-président de WADMO)
- **République dominicaine** (Vice-président de WADMO)
- **Indonésie** (Président du Comité de direction)
- **Honduras** (Vice-président du Comité de direction)
- **Gabon** (Membre du Comité de direction)
- **Liban** (Membre du Comité de direction)
- **Nigéria** (Membre du Comité de direction)
- **Roumanie** (Membre du Comité de direction et Trésorier)

Le Comité de direction s'est réuni le 10 septembre 2002 à Genève afin de faire le point sur les activités prévues telles qu'adoptées par l'Assemblée générale. Des discussions ont eu lieu sur les modalités d'organisation des activités régionales et l'accent a été mis sur la nécessité de travailler en collaboration avec les organisations régionales existantes telles que MEFMI, WAIFEM et Pôle Dette de même qu'avec les organisations internationales

actives dans le domaine de la gestion de la dette. Un certain nombre de thèmes ont été identifiés comme présentant un intérêt pour la formation future, entre autres : les techniques de négociation, les contrats de prêt et les lignes directrices sur la gestion de la dette publique préparées par le FMI et la Banque mondiale. Les membres du Comité de direction sont convenus que l'Association avait un besoin urgent de ressources pour pouvoir mettre en place ses activités et que le paiement des cotisations en 2003 serait essentiel à la continuation de WADMO. Suite à la décision de l'Assemblée générale de demander à chaque membre de payer une cotisation de 2 000 dollars à partir de 2003, un compte bancaire a été ouvert à l'UBS à Genève, au siège de WADMO. Le 11 septembre le Comité de direction a rencontré M. Fred Jensen, Chef de la Gestion de la dette publique à la Banque mondiale, et M. Fred Ruhakana, Administrateur de programme au MEFMI, afin d'examiner de quelle façon l'Association pourrait bénéficier de l'expertise de ces institutions dans le domaine de la formation et de l'échange d'expériences dans la gestion de la dette. La prochaine réunion du Comité de direction est prévue pour la fin 2003, avant l'Assemblée générale de WADMO, laquelle sera organisée à Genève en coordination avec la quatrième Conférence interrégionale sur la gestion de la dette de la CNUCED.

Comité de rédaction de la revue de WADMO

Un comité de rédaction pour la revue de WADMO a été créé et il a tenu sa première réunion le 11 septembre 2002. Il se compose de M. Louis Aleka-Rybert (Gabon), Mme Falconeri Colón de Bacó (République dominicaine), M. Juanchito Dispo (Philippines), Mme Asia El-Rufai et M. Muhammed Yusufu (Nigéria), et Mlle Hélène Fabiani (SYGADE / CNUCED). L'objectif de la revue est d'informer les membres sur les travaux et activités de l'Association ; de permettre aux membres de procéder à des échanges d'expériences et d'informations ; de présenter les pratiques internationales en matière de gestion de la dette ; et de donner une information sur les dernières orientations en gestion de la dette. Compte tenu des contraintes financières, il a été décidé que la revue de WADMO ne serait publiée qu'en format électronique. Il s'agira d'une publication bilingue anglais-français, basée sur le principe que les articles seront publiés dans leur langue originale et traduits en fonction des ressources disponibles.

Le Comité de rédaction encourage vivement les membres à faire des contributions à la revue de WADMO.

¹ Première assemblée générale du WADMO, 6 avril 2001



A little bit of humour

THE NATIONAL DEBT

Solvency is maintained by means of a national debt, on the principle, "If you will not lend me the money, how can I pay you? "

Ralph Waldo Emerson (1803 - 1882)

Un peu d'humour

INTERNATIONAL ORGANIZATIONS AND DEBT MANAGEMENT

LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES ET LA GESTION DE LA DETTE

PUBLIC DEBT COMMITTEE SEEKS TO INCREASE EXPERTISE OF INTOSAI MEMBERS

By Mr. Enrique Arturo González de Aragón
Auditor Superior of the United Mexican States, President of the Public Debt Committee

Since its foundation in 1991 the Public Debt Committee of the International Organization of Supreme Audit Institutions (INTOSAI) has developed different guidelines to encourage the proper reporting and sound management of public debt. After producing several debt audit guidelines in the last decade, the Committee in its recent meeting in Stockholm, Sweden, agreed on a plan to build regional networks of debt expertise to help more INTOSAI members strengthen public debt audits.

The core of the plan adopted in Sweden is focused on training, research and international collaboration. The Committee members adopted the following objectives:

- a) To prepare selected technical guidance for conducting public debt audits;
- b) To promote the dissemination of technical documents among INTOSAI members; and
- c) To enhance technical and professional expertise of national supreme audit institutions (SAI) by offering debt-related training programs organized by regions, designed in collaboration with other INTOSAI members, the INTOSAI Development Initiative (IDI), and international organizations with subject matter expertise in public debt.

These objectives support two key strategic goals of INTOSAI, namely, to build the professional capacity of SAIs through training and encourage SAIs to expand their collaborative efforts to share knowledge. Operationally, the Committee adopted the Strategic Plan recommendation to work more effectively with regional groups, expand the use of technology to disseminate expertise on debt issues and collaborate

LA COMMISSION DE LA DETTE PUBLIQUE DE L'INTOSAI CHERCHE A RENFORCER LES COMPÉTENCES TECHNIQUES DE SES MEMBRES

Par M. Enrique Arturo González de Aragón
Auditeur supérieur des Etats-Unis du Mexique, Président de la Commission de la Dette Publique

Depuis sa création en 1991, la Commission de la dette publique de l'Organisation internationale des institutions supérieures de contrôle des finances publiques (INTOSAI) a élaboré diverses directives afin d'encourager la communication d'une information satisfaisante et une saine gestion de la dette publique. Après avoir publié plusieurs lignes directrices en matière de vérification de la dette au cours de la dernière décennie, la Commission est convenue, lors de sa dernière réunion à Stockholm, Suède, d'un plan visant à créer des réseaux régionaux d'expertise en matière de dette pour permettre à davantage de membres de l'INTOSAI de renforcer leurs contrôles sur la dette publique.

Le cœur du plan adopté en Suède est axé sur la formation, la recherche et la collaboration internationale. Les membres de la Commission ont adopté les objectifs suivants :

- a) Préparer des lignes directrices techniques déterminées pour la réalisation de vérifications de la dette publique ;
- b) Promouvoir la diffusion de documents techniques parmi les membres de l'INTOSAI ; et
- c) Améliorer les connaissances techniques et professionnelles des institutions supérieures de contrôle des finances publiques (ISC) en offrant des programmes de formation dans le domaine de la dette, organisés au niveau régional et conçus en collaboration avec d'autres membres de l'INTOSAI, l'Initiative de développement de l'INTOSAI (IDI) et des organisations internationales compétentes dans ce domaine.

with international organizations that share similar interests as INTOSAI. These actions also support the plan of action adopted in Korea last year to enhance financial and value for money audits of public debt.

The PDC has been chaired by Mexico since its foundation. The current chairman, Mr. Arturo González de Aragón, was elected by majority (83%) of the Mexican Congress through a public open contest as Superior Auditor of the Mexican United States for the period 2002-2009. Twelve members and 6 external collaborators join Mexico in the Committee. The members are Argentina, Canada, Gabon, Fiji Islands, Korea, Lithuania, Mexico, Portugal, Russia, United Kingdom, United States of America and Zambia. The external collaborators are: Chile, Egypt, Finland, Sweden, Jordan and Yemen.

Last June in Sweden, representatives from the INTOSAI Development Initiative and the United Nations Conference on Trade and Development (UNCTAD) joined the Public Debt Committee members. The 2002–2004 program approved in Sweden emphasizes regional training; specific research to fill gaps in debt audit guidance; and forming partnerships with IDI and other organizations that have the knowledge about *how* to teach and *what* to teach.

In order to accomplish this ambitious program, the Committee plans to create a network of debt auditors, experts and trainers in the seven regional associations of INTOSAI. This network will facilitate the sharing of knowledge by identifying specific training needs and debt experts in each region. In coming months, Committee members have agreed to assess training needs in each region. These are Zambia (AFROSAI), Jordan (ARABOSAI), Korea (ASOSAI), United Kingdom (EUROSAI), Mexico (OLACEFS) and Fiji (SPASAI). Mexico is planning to produce a pilot training seminar for OLACEFS members.

In order to better assess training needs of SAIs, develop materials on debt issues and identify experts in each region, the Committee is working closely with the INTOSAI Development Initiative (IDI) in Norway, which has prepared a strategic plan for delivering training to SAIs in each region.

The Committee has been in communication with multilateral organizations that provide training to debt managers in low-income and middle-income countries. The PDC already produced a joint seminar for auditors with the World Bank, and is making plans to work jointly with the Commonwealth Secretariat in London and the United Nations Conference on Trade and Development in Geneva to deliver training for both SAIs and debt managers.

In the last decade the Committee has held 19 meetings producing guidance for conducting debt audits and background studies on fiscal commitments and fiscal indicators. The guidance documents have been produced to help auditors define public debt liabilities, examine internal controls in debt management and recommend reporting standards for public debt. The documents already published in the five INTOSAI languages are:

1. **"Guidance on Definition and Disclosure of Public Debt"**. This document provides detailed guidance on two issues: definition of public debt and disclosure of public debt. It contributes towards a better understanding of this complex aspect of public finance.
2. **"Guidance for Planning and Conducting an Audit of Internal Controls of Public Debt"**. This Guidance merge two studies – one concerning performance auditing of public debt management and the other concerning public debt internal controls. The document provides a set of economic, budgeting, financial concepts and indicators that are used in assessments of debt operations.
3. **"Guidance on the Reporting of Public Debt"**. This Guidance covers the following issues about public debt: The role of the SAIs in reporting public debt; general guidance on its definition; identifying and measuring it; and general guidance on its disclosure. This document identifies a number of factors that SAIs should consider in making judgments as to the nature and extent of their examinations and reports on public debt.

Papers on fiscal commitments and indicators of fiscal risks have also been produced to increase the SAIs ability to track fiscal programs that have triggered unexpected debt increases. These Committee products: "Public Debt Management and Fiscal Vulnerability: The role for SAIs", and "Fiscal Exposures: Implications for Debt Management and the role for SAIs" are posted in French on its website (<http://www.intosaipdc.org.mx>) and in INTOSAI's website (<http://www.intosai.org>).

The Committee will continue its research efforts to produce guidance that fills the knowledge gap of debt auditors and can be used for training purposes as well. Specifically, United States, Canada and United Kingdom will collaborate in the production of a new guidance to help SAIs perform substantive tests in public debt audits.



Ces objectifs viennent soutenir deux buts stratégiques clefs de l'INTOSAI, à savoir, renforcer la capacité professionnelle des ISC grâce à la formation et encourager les ISC à intensifier leurs efforts de collaboration en ce qui concerne le partage des connaissances. Du point de vue opérationnel, la Commission a adopté la recommandation du Plan stratégique de l'IDI de travailler de manière plus efficace avec les groupes régionaux, de recourir davantage à la technologie pour diffuser les connaissances en matière de dette et de collaborer avec les organisations internationales qui partagent des intérêts similaires à ceux de l'INTOSAI. Ces activités s'associent au plan d'action adopté en 2001 en Corée visant à l'amélioration de la révision des comptes et de l'optimisation de la gestion financière de la dette publique.

La Commission de la dette publique est présidée par le Mexique depuis sa création. Le président actuel, M. Arturo González de Aragón, a été élu à une majorité de 83% des voix du Congrès mexicain après s'être présenté à cette élection publique ouverte en qualité de Vérificateur supérieur des Etats-Unis du Mexique pour la période 2002–2009. Outre le Mexique, la Commission se compose de 12 autres membres – Argentine, Canada, Corée, Etats-Unis d'Amérique, Fédération du Russie, Fidji, Gabon, Lituanie, Mexique, Portugal, Royaume-Uni et Zambie – et de 6 collaborateurs externes – Chili, Egypte, Finlande, Jordanie, Suède et Yémen.

En juin dernier, en Suède, des représentants de l'IDI et de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) ont rejoint les membres de la Commission. Le programme pour 2002–2004 approuvé en Suède met l'accent sur la formation au niveau régional; des études spécifiques afin de combler les lacunes en matière de directives sur la vérification de la dette; et sur la constitution de partenariats avec l'IDI et d'autres organisations possédant un savoir-faire sur la *manière* d'enseigner et sur l'*objet* de cet enseignement.

Afin de mener à bien ce programme ambitieux, la Commission prévoit la création d'un réseau de vérificateurs de la dette, d'experts et de formateurs dans les 7 associations régionales de l'INTOSAI. Ce réseau facilitera le partage des connaissances en identifiant les besoins de formation spécifiques ainsi que des experts de la dette dans chaque région. Dans les mois à venir, des membres de la Commission vont mener une évaluation des besoins en formation dans chaque région. Il s'agit de la Zambie (AFROSAI), de la Jordanie (ARABOSAI), de la Corée (ASOSAI), du Royaume-Uni (EUROSAI), du Mexique (OLACEFS) et des Fidji (SPASAI). Le Mexique prévoit d'organiser un séminaire de formation pilote pour les membres de l'Organisation des institutions

supérieures de contrôle des finances publiques d'Amérique latine et des Caraïbes (OLACEFS).

Afin de mieux évaluer les besoins de formation des ISC, de préparer la documentation relative aux questions sur la dette et d'identifier des experts dans chaque région, la Commission travaille en étroite collaboration avec l'IDI en Norvège qui a préparé un plan stratégique pour la formation des ISC dans chaque région.

La Commission de la dette est en rapport avec des organismes multilatéraux qui dispensent une formation aux gestionnaires de la dette des pays à faible revenu et à revenu intermédiaire. Avec la Banque mondiale, elle a déjà organisé un séminaire destinés aux vérificateurs et prévoit de travailler conjointement avec le Secrétariat du Commonwealth – à Londres – et la CNUCED – à Genève – pour offrir une formation aux ISC et aux gestionnaires de la dette.

Aux cours des 10 dernières années, la Commission a organisé 19 réunions qui ont conduit à l'élaboration de directives sur les vérifications de la dette et à la réalisation d'études de base sur les engagements et les indicateurs financiers. Les directives élaborées avaient pour objectif d'aider les vérificateurs à définir les engagements au titre de la dette publique, d'examiner les contrôles internes en gestion de la dette et à recommander des normes en matière de communication de l'information sur la dette publique. Ces directives ont fait l'objet de publications dans les cinq langues de l'INTOSAI sous les titres suivants :

1. **"Guide sur la définition de la dette publique et sa communication"**. Il s'agit de lignes directrices détaillées portant sur la définition de la dette publique et sur la production d'information sur la dette publique. Elles contribuent à meilleure compréhension de cet aspect complexe des finances publiques.
2. **"Lignes directrices sur la planification et l'exécution d'une vérification des contrôles internes de la dette"**. Ces lignes directrices regroupent deux études, l'une sur le contrôle de l'efficacité de la gestion de la dette publique et l'autre sur les contrôles internes de cette dernière. Ce document présente une série de concepts et d'indicateurs d'ordre économique, budgétaire et financier utilisés dans l'évaluation des opérations sur la dette.
3. **"Lignes directrices sur la communication de la dette publique"**. Ces lignes directrices traitent des points suivants : rôle des ISC dans la communication d'information sur la dette

publique; orientations sur la définition de la dette publique; identifier et mesurer la dette publique; et indications générales sur la production d'information sur la dette publique. Ce document identifie un certain nombre de facteurs que les ISC devraient prendre en compte lorsqu'elles considèrent la nature et la portée de leurs vérifications et rapports sur la dette publique.

Des documents sur les engagements financiers et les indicateurs de risques financiers ont également été élaborés afin de renforcer la capacité des ISC à faire le suivi des programmes budgétaires qui ont déclenché des augmentations imprévues de la dette. Ces documents préparés par la Commission sont : "La gestion de la dette publique et la vulnérabilité financière : rôle possible des ISC" et "Les risques

financiers futurs : conséquences pour la gestion de la dette et rôle des ISC". Ils sont téléchargeables en version française depuis le site de la Commission de la dette publique (<http://www.intosaipdc.org.mx>,) et le site de l'INTOSAI (<http://www.intosai.org/>).

La Commission poursuivra ses efforts de recherche pour élaborer des directives qui visent à combler les lacunes dans les connaissances des vérificateurs de la dette et qui pourront être également utilisées à des fins de formation. Notamment, le Canada, les Etats-Unis d'Amérique et le Royaume-Uni vont collaborer à la rédaction de nouvelles directives destinées à aider les ISC à réaliser des sondages de cohérence sur les audits de la dette publique.



A little bit of humour on management...

A man in a hot air balloon realised he was lost. He reduced altitude and spotted a man below.

He descended a bit more and shouted, "Excuse me, can you help me? I promised a friend I would meet him an hour ago, but I don't know where I am"

The man below replied, "You are in a hot air balloon hovering approximately 30 feet above the ground. You are between 40 and 41 degrees north latitude and between 59 and 60 degrees west longitude"

"You must be an engineer," said the balloonist.

"I am," replied the man, "How did you know?"

"Well," answered the balloonist, "everything you told me is, technically correct, but I have no idea what to make of your information, and the fact is I am still lost. Frankly, you've not been much help so far"

The man below responded, "You must be in Management."

"I am," replied the balloonist, "but how did you know?"

"Well you don't know where you are or where you are going. You have risen to where you are, mainly due to a large quantity of hot air. You made a promise which you have no idea how to keep, and you expect people beneath you to solve your problems. The fact is you are in exactly the same position you were in before we met, but now, somehow, it's my fault"

Un peu d'humour

STRENGTHENING EXTERNAL DEBT MANAGEMENT CAPACITY IN HIPCS: THE ROLE OF THE IMF AND THE WORLD BANK

By Mrs. Corinne Delechat, Economist, Official Financing Operations Division, IMF

The objective of the HIPC Initiative is to provide heavily indebted low-income countries with a lasting exit from debt reschedulings by reducing their external debt stocks to sustainable levels. However, this debt reduction provides no guarantee that external debt will remain sustainable in the long-term, and the recent deterioration of many commodity prices, as well as higher than expected new borrowing in some cases have led to renewed concerns about long-term sustainability of HIPCs. Prudent debt management, and in particular the implementation of sound new borrowing policies, is a key determinant of long-term sustainability. However, even though they have received substantial amounts of technical assistance in different areas of debt management, HIPCs' overall debt management capacity remains weak, in particular as regards the implementation of new borrowing policy. In addition, there seems to be room to increase the efficiency and effectiveness of further technical assistance. This note explores the role that the IMF and the World Bank could play both in addressing the challenge of maintaining long-term sustainability and in strengthening debt management capacity in HIPCs.

The HIPC Initiative and the Achievement of Long-Term Debt Sustainability

The Heavily Indebted Poor Countries (HIPC) Initiative was launched by the IMF and the World Bank in 1996 and later enhanced in 1999 as a comprehensive effort to eliminate unsustainable debt in the world's poorest, most heavily indebted countries. Through the provision of debt relief to eligible HIPCs that show a strong track record of economic adjustment and reform, the Initiative was designed to help these countries achieve a sustainable debt position over the medium-term. Out of 42

Out of 42 potentially eligible countries, twenty-six are currently benefiting from debt relief under the enhanced HIPC Initiative

potentially eligible countries, twenty-six are currently benefiting from debt relief under the enhanced HIPC Initiative, of which six have reached the completion point. Total debt service relief committed to these countries amounts to over US\$41 billion.

By reducing HIPCs external debt stocks to manageable levels, the HIPC Initiative framework provides a strong basis for ensuring a lasting exit from unsustainable debt burdens. However, at the occasion of the 2002 Bank-Fund Spring meetings, some members expressed concerns about the debt sustainability prospects of HIPCs, given evidence of deteriorating debt sustainability indicators in some countries due to falling commodity prices, weaknesses in policy and reform implementation,

and/or larger than anticipated new borrowing. The HIPC framework has been flexible enough to accommodate to some extent the impact of external shocks, but HIPCs are responsible for implementing sound macroeconomic policies, and for taking on new borrowing according to their repayment capacity.

HIPCs External Debt Management Capacity

The prospects for HIPCs to maintain long-term debt sustainability beyond the HIPC Initiative process depend importantly on their debt management capacity, including a good coordination of debt management and overall macroeconomic policy, capacity to conduct regular debt sustainability analyses (DSAs), and implementation of prudent new borrowing policies. A recent survey by staff of the IMF and the World Bank however revealed that, in spite of significant progress achieved during the HIPC Initiative process, important weaknesses remain in key aspects of debt management in HIPCs.¹ In particular, coordination of debt management and macroeconomic policy and new borrowing policy were identified as areas where most HIPCs had important shortcomings.

Regarding policy coordination, the survey showed that less than half of HIPCs have in place a comprehensive, forward-looking strategy focused on medium-term sustainability. Many do not conduct a debt sustainability analysis on a regular basis, and very little coordination of information between debt offices and other agencies involved in macroeconomic management takes place. In addition, up to two-thirds

of HIPCs still do not have a sound and comprehensive framework in place for new borrowing, with parliamentary oversight of all new loans, including state guarantees, and do not conduct systematic evaluations of the impact of new borrowing on the loan portfolio.

Technical Assistance Providers and the Role of the International Financial Institutions

Several institutions are currently providing technical assistance and capacity-building to HIPCs and other developing countries in a broad range of areas relating to debt management.² HIPCs' responses to the survey showed that most countries had received or were receiving substantial technical assistance in these different areas. Responses however also indicated that more assistance was needed, and that there was room to improve efficiency in the delivery of this assistance, by better

...more assistance is needed, and there is room to improve efficiency in the delivery of this assistance

targetting the needs identified as priorities by the countries themselves. Finally, the survey revealed substantial demand by HIPCs as well as technical assistance providers for improvement in information sharing among HIPC debt management agencies, and for

support from technical assistance providers to strengthen cooperation and coordination.

The Bank and the Fund play a key role in monitoring the implementation of the HIPC Initiative, and in ensuring it provides a solid foundation for debt sustainability. In particular, they (i) assist HIPCs in implementing structural adjustment programs aiming at enhancing their capacity to repay and reduce their vulnerability to external shocks, (ii) ensuring that debt relief received at completion point is sufficient to bring debt indicators down to sustainable levels (iii) assist HIPCs in getting external financing on concessional or grant terms, and (iv) press for increased market access for HIPCs' products.

Regarding debt management capacity, the Bank and the Fund currently provide assessments for countries as they reach the decision point and review it at the completion point, along with the debt sustainability analysis. Bank and Fund staff also routinely advise the authorities on debt management issues at the occasion of regular missions.

Concretely, one could envisage a more proactive role of the Bank and the Fund along the following lines:

First, as part of a comprehensive approach to strengthen HIPCs' debt sustainability prospects, the Bank and the Fund could help strengthen the linkages between HIPC country level debt management and

broader macroeconomic management by introducing the expectation that HIPCs conduct and update their own debt sustainability analyses by the completion point. The DSA recently prepared by Uganda provides a good example. Such a requirement would go a long way towards raising the awareness and ownership of HIPCs to debt management issues and to strengthening overall debt management capacity. In particular, it would make countries pay more attention to debt data recording and management issues, conduct regular reconciliation exercises with creditors, and improve coordination between macroeconomic and debt management policy. In order to ensure that countries have the required capacity and resources to reach this objective by the completion point, a comprehensive technical assistance needs assessment could be prepared at the decision point with the help of development partners, integrated into the country's Poverty Reduction Strategy Paper (PRSP), and followed-up in subsequent PRSP progress reports.

Second, the Bank and the Fund could promote more consistent and regular monitoring of new borrowing both by debtors and creditors, and publish updated new borrowing figures as part of regular reporting. Domestic debt should be included as part of a systematic and regular monitoring of overall public debt, and creditors should take on increasing responsibility for disclosure of the terms and conditions of outstanding credits. Systematic evaluations of the impact of new borrowing on the overall debt portfolio should also be encouraged.

Third, they could assist HIPCs in conducting periodic reviews of the effectiveness of external financing, as part of regular public expenditure reviews or reviews of the public investment program.

Fourth, Bank and Fund staff are currently looking into measures to establish a stronger communication link between agencies as a means of collaborating on capacity-building measures, and improve efficiency by reducing duplication and strengthening complementarities. For example, one could envisage to establish a one-stop web-based network, which would enhance access to information by all stakeholders.

Fifth, the Bank and Fund could look into ways to improve country ownership of debt management. In particular, more attention should be paid to debt management capacity building during the HIPC process by the countries themselves as well as by their development partners. The countries could review and design adequate and enforced legal and institutional mechanisms, establish functional debt units with adequate staff and equipment, and identify clearly the main needs and priorities for further capacity building. These priorities could be introduced in the countries' PRSP documents and provide the

focus of external technical assistance and capacity building.

Finally, the Bank and the Fund could help in establishing a set of debt management standards for HIPC countries in the form of continuous external and self-evaluation mechanisms to better assess progress and areas in need of improvement. These standards could build on the recent public debt management guidelines, prepared jointly by the Bank and the Fund.

The Public Debt Management Guidelines (DMGs) as a Tool to Strengthen Debt Management Capacity Across the Bank-Fund Membership

The DMGs are a comprehensive set of guidelines covering best practices in public debt management, covering both external and internal debt.³ They have been prepared in 2001 by the staffs of the Bank and the Fund in response to a request of the International Monetary and Financial Committee (IMFC) to assist countries in their effort to reduce financial vulnerability. They focus on debt management objectives and policy coordination, in particular transparency and accountability, institutional framework, debt management strategy, and risk management framework.

The DMGs could usefully provide the overall framework for capacity building efforts in HIPC countries, with the caveat that the implementation of the guidelines in HIPC countries would need to take into account the specific

The Bank and the Fund are currently beginning to implement a pilot technical assistance program trying to assist countries in implementing the DMGs

internal and external constraints faced by HIPC countries as compared to the rest of the Bank-Fund membership. As compared to emerging or industrial countries, HIPC countries are characterized by weak institutions and low implementation capacity due to lack of human, technical and financial resources. Their heavy reliance on external assistance, of which a large portion comes from

multilateral institutions, substantially limits their potential for pro-actively managing maturity structure and currency composition according to cost and risk considerations. by reducing the level of outstanding debt and keeping new borrowing in line with repayment capacity.

The Bank and the Fund are currently beginning to implement a pilot technical assistance program trying to assist countries in implementing the DMGs, including a few HIPC countries such as Zambia. In addition, an

African regional organization active in debt management capacity building, the Pôle-Dette, is working on how best to implement the guidelines in HIPC countries, more particular in the Franc Zone countries. In order to improve the efficiency of ongoing capacity building efforts, one should explore the best ways to integrate the work programs of the IMF's regional technical assistance centers and the IMF Institute, as well as those of the World Bank's Financial Products and Services Department and World Bank Institute, with the activities of the decentralized regional institutions active in debt management capacity building.

¹ See "External Debt Management in HIPC countries", SM/02/92, March 21, 2002, <http://www.imf.org/external/np/hipc>, and IDA/SecM2002-0148, March 21, 2002, <http://www.worldbank.org/hipc>

² There are two main providers of debt data management software – the Commonwealth Secretariat (COMSEC) – which developed the Commonwealth Secretariat Debt Recording and Management System (CS-DRMS) and UNCTAD – which developed the Debt Management and Financial Analysis System (DMFAS); three African regional institutions which address a wide range of debt management issues – the Macroeconomic & Financial Management Institute of Eastern and Southern Africa (MEFMI), the Pôle Dette initiative of the Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) and the Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC), and the West African Institute of Financial and Economic Management (WAIFEM); and from Debt Relief International (DRI), a technical office which manages a Debt Strategy and Analysis Capacity-Building Programme (CBP), assisting HIPC countries to design and implement external debt strategies. The IMF and the World Bank each provide specific assistance related to debt management, as well as joint assistance during the HIPC process, and are implementing a pilot capacity-building program based on the Public Debt Management Guidelines. See "External Debt Management in HIPC countries", Appendix II, for a more complete list and description of technical assistance providers.

³ See "Guidelines for Public Debt Management", World Bank and International Monetary Fund, March 21, 2001, available via the internet: <http://www.imf.org/external/np/mae/pdebt/2000/eng/index.htm>, and <http://www.worldbank.org/pdm/guidelines.htm>



RENFORCER LES CAPACITÉS DE GESTION DE LA DETTE EXTÉRIEURE DANS LES PPTE : LE RÔLE DU FMI ET DE LA BANQUE MONDIALE

Par Mme Corinne Delechat, Économiste, Division des opérations financières publiques, Fonds monétaire international (FMI)

L'objectif de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) est de proposer aux pays très endettés et à faible revenu une voie de sortie durable au problème du rééchelonnement de leur dette en ramenant leur dette extérieure à des niveaux supportables. Cependant, une réduction de la dette ne garantit en aucun cas que la dette extérieure demeurera soutenable à long terme et la récente détérioration de nombreux cours de matières premières ainsi que des nouveaux emprunts supérieurs aux prévisions ont parfois donné lieu à des inquiétudes renouvelées quant à la viabilité à long terme des PPTE. La gestion prudente de la dette, et en particulier la mise en œuvre de politiques saines quant aux nouveaux emprunts, sont des facteurs clés de cette viabilité à long terme. Néanmoins, bien qu'ils aient reçu une importante assistance technique dans les différents domaines de la gestion de la dette, dans l'ensemble, les capacités de gestion de la dette des PPTE demeurent faibles, en particulier en ce qui concerne la mise en œuvre d'une nouvelle politique d'endettement. En outre, il semble qu'il y ait lieu d'améliorer l'efficacité et l'efficience de l'assistance technique. Cette note étudie le rôle que le FMI et la Banque mondiale pourraient jouer, non seulement pour relever le défi de maintenir une viabilité à long terme mais également pour renforcer les capacités de gestion de la dette dans les PPTE.

L'Initiative PPTE et comment parvenir à la viabilité de la dette à long terme

L'Initiative PPTE a été lancée par le FMI et la Banque Mondiale en 1996 et améliorée plus tard en 1999, dans le cadre d'un effort général pour éliminer la dette insoutenable des pays les plus pauvres et plus lourdement endettés de la planète. En octroyant un allègement de la dette aux PPTE admissibles présentant des bons antécédents dans la mise en œuvre des réformes et des ajustements économiques, l'Initiative visait à aider ces pays à retrouver une dette soutenable à moyen terme. Sur quarante deux pays admissibles, vingt-six bénéficient actuellement d'un allègement de la dette dans le cadre de l'Initiative, six d'entre eux ayant atteint le point d'achèvement. Le montant total de l'engagement au titre de l'allègement de la dette de ces pays s'élève à plus de 41 milliards de dollars des Etats-Unis.

Sur quarante deux pays admissibles, vingt-six bénéficient actuellement d'un allègement de la dette dans le cadre de l'Initiative

au printemps 2002, certains pays se sont déclarés préoccupés des perspectives relatives à la

soutenabilité de la dette des PPTE, constatant dans certains pays une détérioration des indicateurs de la dette du fait de la chute des cours des produits de base, des insuffisances dans la mise en œuvre de politiques et des réformes et/ou la réalisation de nouveaux emprunts dépassant les prévisions. Bien que le cadre d'action de l'Initiative soit suffisamment souple pour couvrir, dans une certaine mesure, l'impact des chocs extérieurs, les PPTE ont la responsabilité de mettre en œuvre des politiques macroéconomiques saines et de souscrire de nouveaux emprunts à proportion de leur capacité de remboursement.

Capacité de gestion de la dette extérieure dans les PPTE

Les chances pour les PPTE de maintenir à long terme une dette à un niveau tolérable, au-delà du cadre de l'Initiative PPTE, dépendent essentiellement de leur capacité de gestion de la dette (y compris une bonne coordination de celle-ci et de la politique macroéconomique générale), de leur capacité à mener régulièrement des analyses de viabilité de la dette ainsi que de la mise en œuvre de politiques d'endettement prudentes. Une étude récente menée par le FMI et la Banque mondiale a cependant révélé que, malgré les progrès considérables accomplis lors de la mise en œuvre de l'Initiative PPTE, d'importantes faiblesses demeurent, liées aux aspects fondamentaux de la gestion de la dette¹. En particulier, la

coordination de la gestion de la dette et de la politique macroéconomique ainsi que politique relative aux nouveaux emprunts ont été identifiés comme les domaines dans lesquels la plupart des PPTE avaient d'importantes lacunes.

En ce qui concerne la coordination des politiques, l'étude a montré que moins de la moitié des PPTE ont mis en place une stratégie intégrée et prospective centrée sur la soutenabilité de la dette à moyen terme. Il apparaît que beaucoup de pays ne réalisent pas de manière régulière une analyse de viabilité de la dette et l'on constate très peu de coordination de l'information entre les bureaux de la dette et les autres services concernés par la gestion macroéconomique. En outre, les deux tiers des PPTE n'ont pas encore mis en place un cadre fiable et exhaustif pour les nouveaux emprunts (y compris une surveillance parlementaire de tous les nouveaux prêts, y compris les garanties de l'état) et n'entreprennent pas une évaluation systématique de l'impact des nouveaux emprunts sur le portefeuille de prêts.

Les fournisseurs d'assistance technique et le rôle des institutions financières internationales

Actuellement, il existe plusieurs organismes qui fournissent une assistance technique et offrent un renforcement des capacités aux PPTE – et aux autres pays en développement – dans un grand nombre de domaines relatifs à la gestion de la dette². Les réponses des PPTE à l'étude menée ont montré que la plupart des pays ont reçu, ou sont en train de recevoir, une assistance technique importante dans ces différents domaines. Cependant, les réponses ont aussi indiqué qu'il fallait davantage d'assistance et que, pour être efficace, celle-ci devrait mieux cibler les besoins prioritaires tels qu'identifiés par les pays eux-mêmes. Enfin, l'étude a fait apparaître une demande importante de la part des pays bénéficiaires et des fournisseurs d'assistance technique quant à l'amélioration du partage de l'information entre les bureaux de gestion de la dette des PPTE ainsi qu'une demande de soutien des fournisseurs d'assistance technique en vue de renforcer la coopération et la coordination.

La Banque mondiale et le FMI jouent un rôle clé en contrôlant la mise en œuvre de l'initiative PPTE et en s'assurant qu'elle offre une base solide à la viabilité de la dette. En particulier, ils (i) aident les PPTE à mettre en œuvre des programmes d'ajustement structurel visant à améliorer leur capacité de remboursement et à réduire leur vulnérabilité aux chocs extérieurs, (ii) s'assurent que l'allègement de la dette obtenu au point d'achèvement est suffisant pour ramener les indicateurs de la dette à des niveaux supportables, (iii) aident les PPTE à obtenir des financements extérieurs à des conditions concessionnelles ou sous forme de dons, et (iv) font

pression pour que les produits des PPTE aient un meilleur accès aux marchés.

Quant aux capacités en matière de gestion de la dette, la Banque mondiale et le FMI ont actuellement une évaluation pour les pays qui atteignent le point de décision et les révisent au point d'achèvement en prenant en compte l'analyse de viabilité de la dette. Par ailleurs, lors de leurs missions périodiques, le personnel de ces deux organisations donnent couramment des conseils aux autorités sur les questions de gestion de la dette.

Concrètement, on pourrait envisager un rôle plus dynamique de la Banque mondiale et du FMI conformément à ce qui suit :

Premièrement, dans le contexte d'une approche intégrée visant à renforcer les chances des PPTE de parvenir à une dette viable, la Banque mondiale et le FMI pourraient contribuer au renforcement des relations entre la gestion de la dette au niveau du PPTE et la gestion macroéconomique plus étendue, en prévoyant que les PPTE conduisent et actualisent leurs propres analyses de viabilité de la dette au point d'achèvement. L'analyse de viabilité de la dette préparée récemment par l'Ouganda en est un bon exemple. Une telle condition contribuerait à sensibiliser et à responsabiliser davantage les PPTE sur les problèmes de gestion de la dette et sur le renforcement des capacités de gestion de la dette. Notamment, les pays attacheraient plus d'importance aux questions d'enregistrement des données sur la dette et de gestion de celle-ci, entreprendraient des exercices réguliers de réconciliation avec les créanciers et amélioreraient la coordination entre la politique macroéconomique et la politique de gestion de la dette. Dans le but de s'assurer que les pays ont les capacités requises et les ressources nécessaires pour atteindre cet objectif au point d'achèvement, une évaluation complète des besoins d'assistance technique pourrait être réalisée au point de décision avec l'aide des partenaires au développement, laquelle pourrait être ensuite intégrée au Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP) et faire l'objet d'un suivi dans les rapports d'avancement ultérieurs du DSRP.

...sensibiliser et responsabiliser davantage les PPTE sur les problèmes de gestion de la dette

Deuxièmement, la Banque mondiale et le FMI pourraient encourager un contrôle plus méthodique et régulier des nouveaux emprunts – qui serait effectué à la fois par les débiteurs et les créanciers – et publier les chiffres actualisés des nouveaux emprunts comme partie intégrante des informations régulièrement communiquées. La dette intérieure devrait être prise en compte dans le cadre du contrôle systématique et régulier de la dette publique globale, et les créanciers devraient accroître leur rôle dans la divulgation des

termes et conditions des crédits non amortis. Des évaluations systématiques de l'impact des nouveaux emprunts sur le portefeuille de la dette devraient également être encouragées.

Troisièmement, la Banque mondiale et le FMI pourraient aider les PPTE à faire des révisions périodiques sur l'efficacité de leur financement extérieur, comme partie intégrante des révisions régulières des dépenses publiques ou des révisions des programmes d'investissement public.

Quatrièmement, le personnel de la Banque mondiale et du FMI examinent actuellement de près des mesures qui permettraient de créer des liens de communication plus efficaces entre les différentes agences, ce qui constituerait un moyen de collaborer sur des mesures de renforcement des capacités et d'améliorer l'efficacité en réduisant la duplication et en renforçant les complémentarités. Par exemple, on pourrait envisager d'établir un réseau unique basé sur le web qui permettrait l'accès à l'information pour toutes les parties prenantes.

Cinquièmement, la Banque mondiale et le FMI pourraient étudier les moyens de renforcer la responsabilité et la participation des pays quant à la gestion de leur dette. En particulier, lors du processus de mise en œuvre de l'initiative PPTE, l'on devrait insister davantage sur le renforcement des capacités de la gestion de la dette par les pays eux-mêmes ainsi que par leurs partenaires au développement. Les pays pourraient revoir et concevoir les mécanismes juridiques et institutionnels appropriés, mettre en place des structures fonctionnelles de gestion de la dette dotées du personnel et de l'équipement adéquats et identifier clairement les principaux besoins et priorités susceptibles de faire l'objet d'un renforcement des capacités. Ces priorités pourraient être introduites dans les DSRP des pays et indiquer le point de convergence de l'assistance technique extérieure et du renforcement des capacités.

Enfin, la Banque mondiale et le FMI pourraient aider à établir un ensemble de normes de gestion de la dette pour les PPTE, sous forme de mécanismes d'évaluation intérieurs et extérieurs continues, qui permettraient à la fois de mieux apprécier les progrès réalisés et d'identifier les domaines nécessitant des améliorations. Ces normes pourraient être basées sur les récentes directives pour la gestion de la dette publique préparées conjointement par la Banque mondiale et le Fonds.

Les Directives pour la gestion de la dette publique (DGD) comme instrument de renforcement des capacités de gestion de la dette pour les membres de la Banque mondiale et du FMI

Les *Directives pour la gestion de la dette publique* (DGD) sont un ensemble complet de directives couvrant les meilleures pratiques en matière de gestion de la dette publique, extérieure et intérieure³. Elles ont été préparées en 2001 par les services de la Banque mondiale et du FMI, en réponse à une demande du Comité monétaire et financier international (CMFI) pour aider les pays dans l'effort de réduction de leur vulnérabilité financière. Elles sont axées sur des objectifs de gestion de la dette et sur la coordination des différentes politiques, notamment sur les aspects suivants: transparence et responsabilité, cadre institutionnel, stratégie de gestion de la dette et structure de gestion du risque.

Les DGD pourraient fort utilement fournir le cadre général à des initiatives de renforcement des capacités dans les PPTE, sous réserve de la mise en garde suivante : la mise en application des directives dans les PPTE devrait prendre en compte les contraintes internes et externes spécifiques auxquelles font face ces pays par rapport aux autres membres de la Banque mondiale et du FMI. Comparés aux pays émergents ou industrialisés, les PPTE se caractérisent par une déficience des institutions et une faible capacité d'exécution due au manque de ressources humaines, techniques et financières. Leur grande dépendance vis-à-vis de l'aide extérieure – dont une grande partie provient des institutions multilatérales – limite sensiblement leurs possibilités de gérer de manière dynamique la structure des échéances et la ventilation par monnaie en fonction de considérations de coût et de risque. La dette extérieure des PPTE est donc relativement homogène, et l'objectif central de la politique de gestion de la dette devient celui d'assurer la viabilité à long terme de la dette en réduisant son niveau et en ne contractant de nouveaux emprunts que dans la limite de la capacité de remboursement.

La Banque mondiale et le FMI mettent actuellement en œuvre un programme d'assistance technique pilote pour aider les pays à appliquer ces directives

La Banque mondiale et le FMI mettent actuellement en œuvre un programme d'assistance technique pilote pour aider les pays – y compris quelques PPTE comme la Zambie – à appliquer ces directives. En outre, le Pôle Dette, une organisation régionale africaine active dans le domaine du renforcement des capacités de gestion de la dette, réfléchit en ce moment sur les meilleurs moyens de

mettre en pratique les directives dans les PPTE, notamment dans les pays de la Zone Franc. Afin d'améliorer l'efficacité des actions de renforcement des capacités en cours, l'on devrait explorer les meilleures façons d'intégrer les programmes de travail des centres régionaux d'assistance technique du FMI et de son Institut, ainsi que ceux de la Division des produits et services financiers de la Banque mondiale et de son Institut, avec les activités des institutions régionales décentralisées actives dans le domaine du renforcement des capacités de gestion de la dette.

¹ Voir «External Debt Management in HIPCs», SM/02/92, 21 mars 2002, <http://www.imf.org/external/np/hipc/doc.htm> et IDA/secM2002-0148, 21 mars 2002, <http://www.worldbank.org/hipc>

² Il existe (i) deux principaux fournisseurs de logiciels de gestion des données sur la dette : le Secrétariat du Commonwealth (COMSEC) – qui a développé le Système de gestion et d'enregistrement de la dette du Secrétariat du Commonwealth (CS-DRMS) – et la CNUCED – qui a développé le Système de gestion et d'analyse de la dette (SYGADE) ; (ii) trois institutions régionales africaines qui traitent d'un large éventail de questions relatives à la gestion de la dette : l'Institut de gestion macroéconomique et financière de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique Australe (MEFMI), l'initiative Pôle Dette de la Banque Centrale des Etats d'Afrique de l'Ouest (BCEAO) et de la Banque des Etats d'Afrique Centrale (BEAC), et l'Institut ouest-africain de gestion financière et économique (WAIFEM) ; (iii) et le bureau technique de *Debt Relief International* (DRI) qui gère un Programme de renforcement des capacités en stratégie et analyse de la dette (CBP) et qui aide les PPTE à concevoir et à mettre en œuvre des stratégies de la dette extérieure. Le FMI et la Banque mondiale fournissent chacun une assistance spécifique dans le domaine de la gestion de la dette – ainsi qu'une assistance conjointe dans le cadre de l'Initiative PPTE – et mettent actuellement en place un programme pilote de renforcement des capacités basé sur les *Directives pour la gestion de la dette publique*. Voir « External Debt Management in HIPCs », Annexe II, pour une description et une liste plus complète des fournisseurs d'assistance technique.

³ Voir « Directives pour la gestion de la dette publique », Banque Mondiale et FMI, 21 mars 2001, disponible sur Internet : <http://www.imf.org/external/np/mae/pdebt/2000/eng/index.htm>, et <http://www.worldbank.org/pdm/guidelines.htm>



NEXT EVENTS PROCHAINS EVENEMENTS

UNITAR's training programme on legal aspects of debt management

24–28 March 2003

Joint UNITAR/MEFMI Regional Workshop on *Legal Aspects of Public Debt Negotiations* for Government Officials and Central Bankers from Eastern and Southern Africa, in Kampala (Uganda). In English.

8–19 September 2003

Joint UNITAR/ILI-Uganda Regional Workshop on *Role of the Lawyers in Debt Negotiations* for Sub-Saharan Africa, in Kampala (Uganda). In English.

Programme de formation de l'UNITAR sur les aspects juridiques de la gestion de la dette pour les pays d'Afrique francophone

28 avril–2 mai 2003

Séminaire conjoint UNITAR/Pôle-Dette pour les économistes sur *Les aspects juridiques de la dette et des finances* à Libreville (Gabon). En français.

5–9 mai 2003

Séminaire conjoint UNITAR/Pôle-Dette pour juristes sur la *Gestion de la dette* à Libreville (Gabon). En français.

21–25 juillet 2003

Séminaire conjoint UNITAR/Pôle-Dette sur *La rédaction des clauses spécifiques des conventions de financement* à Brazzaville (République du Congo). En français.

Macro-economic Management Course

11–14 February 2003 in Pretoria, South Africa

A course of the Centre of Specialisation in Public Administration and Management (CESPAM) in association with the World Bank Institute. This programme is derived from the World Bank Institute's Macroeconomics and International Finance program. It is a short-term executive programme (STEP) and is intended to enhance the capacity of participants to use modern analytical tools in order to investigate current macroeconomic policy issues and to contribute to the formulation of sound policy recommendations aimed at fostering financial stability and reducing poverty in the SADC region. It also introduces various new macroeconomic models and tools to help analyze the poverty effects of alternative debt-reduction packages and development policies.

The detailed programme is available on <http://www.cespam.net/default.asp?view=10>

DMFAS SOFTWARE: NEW VERSION 5.3



LOGICIEL SYGADE : NOUVELLE VERSION 5.3

The DMFAS programme is UNCTAD's technical cooperation programme in the field of debt management. For more than 20 years it has been providing technical assistance to more than 60 developing countries and economies in transition. The main component of this assistance is the DMFAS software, a computerized debt management system designed to strengthen the technical capacity of countries to record, monitor and analyse their public debt.

UNCTAD's programme on Debt Management and Financial Analysis System (DMFAS) is developing a major update of its software. Featuring important functional and technological improvements, the new version, DMFAS 5.3, is planned to be released during the second semester of 2003.

Aiming at continuously improving its system in order to satisfy its client needs, the new version will offer the user the following functional improvements:

- A new bonds module to record and manage domestic and external bonds. The user will be able to enter debt instruments covering government "papers", promissory notes, treasury bills, notes, bonds, that is, short-, medium- and long-term obligations.
- A new reorganisation module to record reorganisation terms and operations. The user will be able to create relationships between reorganised loans and new loans, to produce reports requested by the Paris Club and in the framework of the HIPC Initiative; to produce reports showing the effect of the reorganisation.
- A new functionality to handle local government debt, in particular the addition of daily periodicity for interest calculation and payment and the possibility to record and monitor alternate payment sources and payment through retention at source.
- A new functionality to record and follow up revolving credit facilities.
- A new functionality in order to handle the loans of the Asian Development Bank whose characteristics are to be denominated in SDR, to have multiple tranches in various currencies, the currency of repayment being chosen by the Bank at the moment of reimbursement.
- Enhanced reporting facilities will allow to export user-defined reports in HTML format and provide support for external reporting to the African Development Bank, the Asian Development Bank, the Bank for International Settlements, Eurostat, the International Monetary Fund and the World Bank.
- The computation of capitalized interest.
- New security features enabling to assign entities like loans, bonds and grants to a specific user or group of users.

For more information on the DMFAS programme:
<http://www.unctad.org/dmfas>.

Le programme SYGADE est le programme de coopération technique de la CNUCED dans le domaine de la gestion de la dette. Depuis plus de 20 ans il fournit une assistance technique à plus de 60 pays en développement et économies en transition. Le composant principal de cette assistance est le logiciel SYGADE, un logiciel de gestion de la dette conçu pour renforcer les capacités techniques des pays en développement dans l'enregistrement, le suivi et l'analyse de leur dette extérieure.

Le programme de la CNUCED sur le Système de gestion et d'analyse de la dette (SYGADE) travaille actuellement sur une actualisation majeure de son logiciel. Comportant de nombreuses améliorations fonctionnelles et techniques, la sortie de la nouvelle version, le SYGADE 5.3, est prévue pour le second semestre 2003.

Avec l'objectif de continuellement améliorer son système afin de satisfaire les besoins de ses clients, la nouvelle version offrira à l'utilisateur les améliorations fonctionnelles suivantes :

- Un nouveau module sur les bons permettra d'enregistrer et de gérer les bons domestiques et extérieurs. L'utilisateur pourra enregistrer des instruments de dette couvrant les billets à ordre, les bons du Trésor, les obligations et d'autres émissions publiques, autrement dit des obligations à court, moyen et long terme.
- Un nouveau module sur le réaménagement permettra d'enregistrer les termes d'un réaménagement de la dette et les opérations y relatives. L'utilisateur pourra établir des relations entre les prêts réaménagés et les nouveaux prêts, produire les rapports demandés par le Club de Paris et, dans le cadre de l'Initiative PPTE, produire des états de sortie montrant les effets d'un réaménagement.
- Une nouvelle fonctionnalité permettra de traiter la dette du gouvernement local (ou dette d'une autorité infranationale), avec notamment l'ajout d'une périodicité journalière pour le calcul et le paiement des intérêts et la possibilité d'enregistrer et de contrôler des sources de paiement complémentaires ainsi que des paiements impliquant un système de retenue à la source.
- Une nouvelle fonctionnalité permettra d'enregistrer et de suivre les crédits "revolving".
- Une nouvelle fonctionnalité permettra de traiter les prêts de la Banque asiatique de développement dont les caractéristiques sont d'être libellés en DTS et d'avoir plusieurs tranches en différentes devises, la devise de remboursement étant choisie par la Banque au moment du remboursement.
- L'amélioration des fonctionnalités relatives à la production d'états de sortie permettra d'exporter les états de sortie personnalisés en format HTML et de faciliter la communication des données sur la dette publique à la Banque africaine de développement, la Banque asiatique de développement, la Banque des règlements internationaux, la Banque mondiale, Eurostat et le Fonds monétaire international.
- Possibilité de calculer les intérêts capitalisés.
- Un nouveau dispositif de sécurité permettra d'attribuer à un utilisateur déterminé ou à un groupe d'utilisateurs des entités comme les prêts, les bons et les dons.

Pour de plus amples informations sur le programme SYGADE, consultez : <http://www.unctad.org/dmfas>.

COUNTRY EXPERIENCES

EXPÉRIENCES PAYS

MANAGEMENT OF EXTERNAL DEBT IN BURUNDI

By Mrs. Libérata Ndayizeye, in charge of the external debt management, Treasury Department, Ministry of Finance, Burundi

The daily administration of external debt is handled by the Ministry of Finance's Treasury Department. The latter uses the Debt Management and Financial Analysis System (DMFAS) to manage its credit agreements. The Department carries out the monitoring of the country's debt outstanding and debt service (including the recording of drawings, the preparation of the repayment schedule and its follow-up) as well as the production of related statistics.

External debt service reimbursements usually follow the budgetary process. The Treasury Department prepares the payment note, incurs expenses related to due maturities and introduces files in the payment circuit, which ends with the Central Bank.

Financial conditions for credit

Burundi has been relatively careful in its debt policy when negotiating credits with other States and International Organisations. Despite the availability of credit with no interest; negotiated interest rates vary between 0,75% and 9,5%. These credits have grace periods varying between 2 and 10 years and repayment periods between 10 and 40 years.

The debt situation in Burundi

Outstanding credit

For each credit the amount outstanding at any given date is the difference between total drawings or disbursements already made and total principal repayments already effected, i.e. excluding interest and commission. In other words, the outstanding amount represents the remaining debt, including arrears without interest.

Debt structure

It is possible to analyse the debt's structure by looking at the source of credit (i.e. the creditor approach). By considering the credit's source,

Burundi's external debt can be broken down between multilateral, bilateral and private creditors. At the end of July 2001, multilateral debt represents 85,8% of the total debt outstanding, compared with 13,4% for bilateral debt and 0,8% for private creditor debt.

The main creditors in the multilateral debt category remain the International Development Association (IDA) with 589 million dollars and the African Development Banking Group (*BAD-FAD*) with 201 million dollars (67,07% and 22,98% respectively). The other creditors are the: European Union (EU) with 3,98%; European Investment Bank (*IEB*) with 1,2%; International Fund for Agricultural Development (*FIDA*) with 2,05%; the Arab Bank for Economic Development in Africa (*BADEA*) with 1,3%; Organisation of Petrol Exporting Countries (*OPEC*) with 1,24%; and the Arab League with 0,06%.

It should be noted that loans from the IMF are not managed by the Treasury Department: they are managed and contracted directly by the Bank of the Republic of Burundi.

As for bilateral debt, loans from State to State represent 39,15% of bilateral debt. These concern loans granted by Japan, China and Austria, for respectively 19,82% 11,41% and 7,92%. In addition to loans from one State to another, bilateral debt includes contracted credit to public financing organisations: the French Development Agency (*AFD*) for 31,64% of bilateral debt, the Saoudian Fund for 14,74%, the Kuwait Fund for 12,89% and the Abou Dhabi Fund for 1,59%.

As can be observed, Burundi's external debt is mainly multilateral which makes it very difficult to request a debt relief or reorganization. In view of the situation, the Government wishes to solicit support from the International Community in order that special measures be applied to its case.

ENCOURS DE LA DETTE EXTERIEURE DE 1990 A 2001
En Millions de \$

BAILLEURS	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	Juillet 01	%
A.CREANCIERS OFFICIELS	844.5	857.5	933.9	979.1	1,066.1	1,108.9	1,102.1	1,043.7	1,100.7	1,075.9	1,050.9	1,015.2	99.2
1, MULTILATERAUX	664.7	698.2	769.4	817.9	905.5	944.8	943.6	895.0	944.1	925.9	900.5	878.1	85.8
IDA	406.7	434.5	482.2	515.4	565.8	599.0	599.3	573.7	609.2	606.2	602.6	589.0	57.6
FAD	111.0	125.3	140.8	163.0	196.1	204.2	208.8	198.8	211.4	210.1	197.3	191.3	18.7
BAD	42.0	37.2	33.0	29.4	28.6	26.9	22.9	18.4	14.7	11.8	11.1	10.7	1.0
BADEA	20.7	19.2	17.5	15.4	13.2	11.8	11.8	11.8	11.8	11.8	11.4	11.4	1.1
FIDA	17.5	16.9	16.9	17.1	18.7	18.9	19.0	18.5	19.7	19.9	18.4	18.0	1.8
OPEP	19.7	18.5	16.2	14.8	14.1	13.4	13.4	13.4	13.5	11.0	11.2	10.9	1.1
LIGUE ARABE	1.1	1.0	0.9	0.7	0.6	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5	0.0
CEE	29.7	29.9	45.1	45.8	50.2	51.9	51.1	45.3	47.9	41.2	36.1	34.8	3.4
BEI	14.9	14.3	15.4	14.9	16.8	16.8	15.4	13.6	14.4	12.4	10.9	10.5	1.0
SFI	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4	0.0
PNUD	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	0.1
2.BILATERAUX	179.8	159.3	164.5	161.2	160.6	164.1	158.5	148.7	156.6	150.0	150.4	137.2	13.4
a. GOUVERNEMENT	91.2	65.3	63.9	65.0	61.0	64.1	60.4	58.5	62.4	64.3	71.4	52.1	5.1
URSS	22.9	5.9	0.0	0.0									
CHINE	25.1	26.4	31.2	28.9	19.0	19.3	19.4	19.5	19.9	19.7	31.0	15.2	1.5
Belgique	16.1												
JAPON	17.5	21.9	26.4	30.3	33.3	32.4	29.0	25.5	28.1	32.2	29.5	26.4	2.6
HOLLANDE	5.3	5.0											
Autriche	4.1	6.0	6.2	5.7	8.7	12.4	12.0	13.5	14.4	12.4	10.9	10.6	1.0
COREE	0.2	0.1	0.1	0.1	0.0								
b.ORGANISMES PUBLICS	88.6	94.0	100.6	96.2	99.6	100.0	98.1	90.2	94.2	85.7	79.0	85.0	8.3
AFD	37.1	47.6	55.7	54.1	60.6	65.0	62.5	54.9	58.1	50.0	43.6	42.1	4.1
FDS DU KOWEIT	27.7	24.5	21.2	19.2	17.9	15.8	16.0	15.7	16.1	15.9	15.6	17.2	1.7
FDS SAUDIEN	18.9	17.7	20.1	19.9	18.6	17.3	17.7	17.7	18.1	17.9	17.9	19.6	1.9
LIBYAN BANK												4.0	0.4
FDS D'ABOU DHABI	4.9	4.2	3.6	3.0	2.5	1.9	1.9	1.9	1.9	1.9	1.9	2.1	0.2
B.CREANCIERS PRIVES	11.6	7.9	6.2	4.5	3.9	3.1	2.1	1.8	2.1	1.5	11.8	7.8	0.8
1,Institutions financières	7.5	5.2	4.4	3.5	2.9	2.1	1.3	1.1	1.5	1.0	0.6	0.4	0.0
BELGOLAISE	0.9												
MEDIO CREDITO	2.3	2.2	2.0	1.8	1.7	1.5	1.3	1.1	0.9	0.7	0.5	0.4	0.0
BQUE WORMS	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		
BNP AMSTERDAM	3.9	3.0	2.4	1.7	1.2	0.6	0.0	0.0	0.0	0.0			
BBL	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0			0.6	0.3	0.1	0.0	0.0
BNP PARIS	0.4												
2,Institutions non financières	4.1	2.7	1.8	1.0	1.0	1.0	0.8	0.7	0.6	0.5	11.2	7.4	0.7
SILOS DU S.O.	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0						
KRUPP	1.7	1.4	1.3	1.0	1.0	1.0	0.8	0.7	0.6	0.5	0.4	0.4	0.0
DAIMLER-BENZ	2.4	1.3	0.5								10.8	7.0	0.7
AD CONSULTANTS													
TOTAL (A+B)	856.1	865.4	940.1	983.6	1,070.0	1,112.0	1,104.2	1,045.5	1,102.8	1,077.4	1,062.7	1,023.1	100.0

Source: Ministère des Finances , Département de la Trésorerie.

Taux de change \$ 162.7034 196.7526 233.6924 263.2362 247.5879 275.3425 319.7923 406.2739 503.9293 627.1343 802.7114 910.8736

LA GESTION DE LA DETTE EXTERIEURE DU BURUNDI

Par Mme Libérata Ndayizeye, Chargée de la gestion de la dette extérieure, Département de la Trésorerie, Ministère des finances, Burundi

L'administration quotidienne de la dette extérieure est assurée par le Département de la Trésorerie du Ministère des finances, lequel gère les accords de crédits à l'aide du Système de gestion et d'analyse de la dette (SYGADE). Le Département assure le suivi de l'encours de la dette, du service de la dette (enregistrement des tirages, élaboration de l'échéancier ainsi que son suivi) ainsi que la tenue des statistiques y afférentes

Les paiements au titre du service de la dette extérieure suivent normalement le processus budgétaire. Il revient au Département de la Trésorerie de préparer les notes de paiement, d'engager les dépenses correspondant aux échéances arrivées à terme et d'introduire les dossiers dans le circuit de paiement au bout duquel se trouve la Banque centrale (BRB).

Les conditions financières des crédits

Le Burundi a suivi une politique d'endettement relativement prudente en négociant des crédits auprès d'autres Etats ou auprès d'organismes internationaux. Alors qu'il existe des crédits sans intérêts, les taux d'intérêts négociés varient entre 0,75% et 9,5%. Tous les crédits sont assortis d'un délai de grâce variant entre 2 et 10 ans, les délais de remboursement allant de 10 à 40 ans.

Situation de l'endettement du Burundi

L'encours des crédits

Pour chaque crédit, l'encours représente le solde à une date donnée entre d'une part le cumul des tirages ou décaissements déjà effectués et d'autre part le cumul des paiements déjà effectués au titre du remboursement du principal, c'est-à-dire non compris les intérêts et les commissions. En d'autres termes, l'encours constitue la dette restant à amortir y compris les arriérés hors intérêts.

Structure de la dette

L'analyse de la structure de la dette peut être conduite sur base de l'origine des crédits (approche par bailleurs de fonds). En considérant l'origine des crédits, la dette extérieure du Burundi se répartit entre créanciers multilatéraux, bilatéraux et créanciers privés. Si on se réfère à la fin juillet 2001, la dette multilatérale représente 85,8% de l'encours total contre 13,4% pour la dette bilatérale et 0,8% pour la dette des créanciers privés.

Les principaux bailleurs dans la catégorie de la dette multilatérale restent l'Association internationale de développement (IDA) avec 589 millions de dollars

et le Groupe de la Banque africaine de développement (BAD-FAD) avec 201 millions de dollars, soit respectivement 67,07% et 22,98% de la dette multilatérale. Les autres bailleurs sont l'Union Européenne (UE) pour 3,98%, la Banque européenne d'investissement (BEI) pour 1,2%, le Fonds International pour le développement agricole (FIDA) pour 2,05%, la Banque arabe pour le développement économique en Afrique (BADEA) pour 1,3%, l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) pour 1,24% et la Ligue arabe pour 0,06%.

Il faut noter que les crédits du FMI ne sont pas gérés par le Département de la Trésorerie : ils sont contractés directement par la Banque de la République du Burundi (BRB) et gérés par cette dernière.

Pour la dette bilatérale, les prêts d'Etat à Etat représentent 39,15% de la dette bilatérale. Il s'agit de prêts accordés par le Japon, la Chine et l'Autriche, respectivement pour 19,82%, 11,41% et 7,92%. En plus des crédits d'Etat à Etat, la dette bilatérale comprend des crédits contractés auprès d'organismes publics de financement, en l'occurrence l'Agence française de développement (AFD) pour 31,64% de la dette bilatérale, le Fonds saoudien pour 14,74%, le Fonds du Koweït pour 12,89% et le Fonds d'Abou Dhabi pour 1,59%.

Comme on peut le constater, la dette extérieure du Burundi est avant tout multilatérale, raison pour laquelle il est très difficile de demander un allègement ou un réaménagement. Le Gouvernement voudrait solliciter l'appui de la Communauté internationale pour que des mesures exceptionnelles lui soient appliquées, compte tenu des circonstances actuelles.



A little bit of humour

"Blessed are the young, for they shall inherit the National Debt."

Herbert Hoover, former President of the United States

.....

"Bénis soient les plus jeunes, car ils hériteront du déficit budgétaire de l'Etat."

Herbert Hoover, ancien Président des Etats-Unis

Un peu d'humour

REDUCTION OF THE AVERAGE MATURITY OF THE FRENCH DEBT

**Source : Annual report 2001/2002 of Agency
France Trésor, available on:**
<http://www.francetresor.gouv.fr/oat/us/indexus.cgi>

One of the objectives of the "Debt Programme" of the French Government is to reduce the average maturity of its debt. At the end of summer 2001, the debt maturity was of 6 years 4 months. In order to reduce it to 5 years 6 months by the end of 2002, with an intermediate objective of 6 years at end 2001, Agency France Trésor is allowed to use two instruments: debt buy-backs and interest rate swaps.

In-depth studies of past situations have shown that shortening the average debt maturity enables the long-term interest burden of the debt to be reduced. This will be undertaken using an appropriate structure of primary issues, and extended by compiling a portfolio of interest rate swaps.

The decision to reduce the maturity of the Government debt after a swap of interest rates, with an objective of 5.5 years by end 2002, is based on the evidence that the slope of the rates curve is generally positive and, as a result, it is usually cheaper to accumulate debt on shorter maturities. However, the resulting annual variation is greater than the interest burden, insofar as a larger part of debt stock is renewed each year. The choice of the given average maturity is therefore based on a compromise between the smallest burden expected and the highest volatility of this burden. This choice was made based on simulations.

Once the objective has been defined, several instruments can be used to achieve it. Modifying issue maturities by issuing more short and medium-term maturities and less long-term securities has the effect of reducing the average maturity. It was therefore decided to increase the effective volume of BTFs (Treasury notes with fixed interest rate and prepaid coupon) issued and to reestablish the balance of debt issues for maturities of over one year in favor of medium-term securities (Treasury bond with fixed interest rate and yearly coupon, BTAN) rather than long-term securities (OAT¹). However, this reorganization must be limited insofar as the demand for liquidity requires significant issues amounts on securities of ten years and over.

Buying back less liquid long-term securities, former benchmark lines, also helps achieve the objective of reducing average debt maturity. It also caters to the demand of some investors who want to move from less liquid lines to current benchmark securities, and enables AFT to save the benchmark premium. These buy-backs also serve to create movement around the French debt.

Interest rate swaps are a third instrument used to alter the debt profile. The operation is carried out as

RÉDUCTION DE LA DURÉE MOYENNE DE LA DETTE FRANÇAISE

**Source: Rapport d'activité 2001/2002 de l'Agence
France Trésor, disponible sur :**
<http://www.francetresor.gouv.fr>

Un des objectifs du "Programme dette" du Gouvernement français est la réduction de la maturité moyenne de sa dette. À la fin de l'été 2001, elle était de 6 ans et 4 mois. Pour la ramener à 5 ans et 6 mois à la fin de 2002, avec une étape intermédiaire à 6 ans fin 2001, l'Agence France Trésor est autorisée à utiliser deux instruments : d'une part, les rachats de dette, des opérations sur le marché des contrats d'échange de taux d'intérêt (swaps) d'autre part.

Des études approfondies sur le passé montrent qu'en effet, la réduction moyenne de la durée de la dette est de nature à permettre sur le long terme une réduction de la charge d'intérêt de la dette. Cette réduction serait engagée grâce à une structure appropriée des émissions primaires, et amplifiée par la constitution d'un portefeuille de contrats d'échange (swaps) de taux.

Le choix de réduire la durée de la dette d'État après échange de taux, avec un objectif fixé à 5,5 ans à la fin de l'année 2002, se fonde sur le constat que la pente de la courbe des taux est en moyenne positive et que, par conséquent, il est en moyenne moins coûteux de s'endetter sur des maturités plus courtes. Ceci entraîne cependant une variabilité annuelle plus forte de la charge d'intérêts dans la mesure où une part plus importante du stock de dette est renouvelée chaque année. Le choix d'une durée de vie moyenne donnée est donc fondé sur un compromis entre moindre charge espérée et plus grande volatilité de cette charge. Ce choix a été assis sur des travaux de simulations.

Une fois l'objectif défini, plusieurs instruments permettent de l'atteindre. Une modification des maturités d'émissions consistant à émettre un volume plus important sur des titres courts et intermédiaires et moins sur des titres longs a un effet mécanique de réduction de la durée de vie moyenne. Ainsi, il a été décidé d'accroître effectivement le volume de BTF (bons du Trésor à taux fixe et intérêts précomptés) émis et de rééquilibrer en faveur des titres intermédiaires (bons du Trésor à taux fixe et intérêts annuels, BTAN) par rapport au titres longs (obligations assimilables du Trésor, OAT) l'émission de dette à échéance supérieure à un an. Cette réorganisation ne peut cependant être que limitée dans la mesure où l'exigence de liquidité conduit à devoir émettre des montants significatifs sur des titres à 10 ans et plus.

Les rachats de titres longs moins liquides, lignes anciennement benchmark, contribuent aussi à la réalisation de l'objectif de réduction de la durée de vie moyenne. Ils permettent par ailleurs d'accompagner le

follows: by issuing a 10 year maturity bond and simultaneously entering into a 10 year rate receiver swap which pays a shorter-term rate, debt is acquired for a maturity corresponding to that of the shorter-term rate. Combining an issue and a swap in this way is therefore the financial equivalent of reducing medium-term maturities while still ensuring sufficient liquidity for long maturities. Swap operations can thus be used to separate the primary issues policy from the overall structure of exposure to interest rates. In practice, swaps are not explicitly set against a specific issue but are conducted regularly throughout the year to achieve the targeted average maturity by the means described above. They should contribute objective to reduce the average debt maturity to 5.5 years by end 2002. The other third will come from buy-backs and modifying primary issues.

Therefore, in the second half of 2001, the Agency bought back approximately 12.5 billion euros worth of government bonds. Several over-the-counter operations were conducted, as well as four reverse auctions. Swap operations were launched in October 2001. These transactions are surrounded by safeguards and strict limits. AFT used critical instruments and technical resources to limit and control risks. The swap operation schedule is as regular as possible and transactions are suspended during periods of excessive volatility. In compliance with the wishes of counterparts, these operations are not advertised at all. Their volume and impact on the average maturity of the debt are only announced one month after the end of the month in which the operations were conducted. At end December 2001, a nominal amount of 37.225 billion euros worth of interest rate swaps had been concluded.

These operations and debt buy-backs reduced the average maturity of the negotiable debt by 54 days, bringing it to 5 years 358 days on December 31, 2001.

¹ Obligation assimilable du Trésor: fungible securities issued with maturities of seven to 30 years



souhait de certains investisseurs de passer de lignes moins liquides vers les titres de référence du moment et permettent ainsi à l'AFT d'économiser la prime benchmark. Ces rachats permettent aussi de susciter de l'animation autour de la dette française.

Les contrats d'échanges de taux d'intérêt (swaps) sont un troisième instrument permettant d'adapter le profil d'endettement. L'opération s'effectue de la façon suivante: émettre un titre obligataire de maturité 10 ans et entrer simultanément dans un swap receveur de taux 10 ans et payeur d'un taux plus court revient en fait à s'être endetté sur une maturité correspondant à celle de ce taux plus court. Une telle combinaison d'une émission et d'un swap est donc financièrement équivalente à un raccourcissement des maturités moyennes tout en assurant cependant la liquidité suffisante des titres longs. Les opérations de swaps permettent ainsi de déconnecter la politique d'émission primaire de la structure globale d'exposition aux taux d'intérêt. En pratique, ces swaps ne sont pas explicitement mis en face d'une émission donnée mais sont effectués régulièrement pendant l'année pour atteindre, selon le schéma précédent, l'objectif de durée de vie moyenne. Ils devraient contribuer pour à peu près les deux tiers à l'objectif de réduction de la durée de vie moyenne à 5,5 années à la fin 2002, l'autre tiers étant la conséquence des rachats et de la modification des émissions primaires.

L'Agence a donc procédé, au second semestre 2001, au rachat d'environ 12,5 milliards d'euros d'obligations de l'État. Il y a eu plusieurs opérations de gré à gré, et quatre adjudications à l'envers. Les swaps, pour leur part, ont été lancés en octobre 2001. Ces transactions sont entourées de précautions et de limites strictes. L'AFT s'est dotée, en l'occurrence, des indispensables instruments et moyens techniques de limitation et contrôle des risques. Les opérations de swap s'inscrivent dans un programme aussi régulier que possible, mais s'interrompent en cas de volatilité excessive. Conformément aux désirs des contreparties, aucune publicité n'est donnée aux opérations ; l'annonce de leur volume et de leur effet sur la durée moyenne de la dette ne s'effectue qu'un mois après la fin du mois où les opérations ont eu lieu. À la fin décembre 2001, un montant nominal de 37,225 milliards d'euros de swaps de taux d'intérêt avait été conclu.

Ces opérations et les rachats de dette ont permis de réduire la durée de vie moyenne de la dette négociable de 54 jours, la ramenant ainsi au 31 décembre 2001 à 5 ans et 358 jours.



A little bit of humour

Trop de pous finit par ne plus démanger, trop de dettes finit par ne plus attrister.

Proverbe chinois

Un peu d'humour

TREASURY MANAGEMENT: A NEW ACCOUNT KEEPING CONVENTION BETWEEN THE FRE FRENCH GOVERNMENT AND ITS SOLE BANKER, THE BANK OF FRANCE

**Source : Annual report 2001/2002 of Agency
France Trésor, available on:**
<http://www.francetresor.gouv.fr/oat/us/indexus.cgi>

As the previous account keeping convention dated from 1994, it was important that the new document integrates recent developments in the field of government treasury management, taking into account the European context that has been profoundly altered by the introduction of the euro system.

The new convention, which came into effect on May 1 2002, lays the foundations for a solid partnership to monitor government treasury and strengthens customer relations between the government and its banker. It will enable operations to be tracked in real time, alongside active use of very short-term investment and borrowing instruments.

The convention takes into account requirements relating to Parliament's approval of the first "Debt and Treasury Management Program" presented in the initial Budget Bill for 2002. This program aims to reduce the average amount outstanding remaining in the Government account, by means of improved visibility provided by the Bank of France over the time at which the various operations concerning the Treasury account were allocated.

This increased visibility is based on implementing new banking services in three fields: information, security and financial neutrality. As regards information, the Agency particularly requires information on operations initiated by the Bank of France that cannot be announced in advance by public accountants (e.g. operations relating to African central banks or the IMF). The new convention includes a specific framework for such operations.

As regards security, the Bank of France undertakes to provide the following services:

- Permanent availability of account keeping applications, in conditions determined by the convention. For example, the consolidated status of Treasury operations is updated at most every 30 minutes. Moreover, the new convention enables the Treasury to be rapidly informed of any technical incident which affects these applications;
- Compliance with standard schedules for allocating Treasury operations. This is a new and particularly important undertaking intended to guarantee good

LA GESTION DE LA TRÉSO- RERIE : UNE CONVENTION DE TENUE DE COMPTE ENTRE L'ÉTAT FRANÇAIS ET SON BANQUIER UNIQUE, LA BANQUE DE FRANCE

**Source: Rapport d'activité 2001/2002 de l'Agence
France Trésor, disponible sur :**
<http://www.francetresor.gouv.fr/>

La dernière convention de tenue de compte datant de 1994, il était important qu'un nouveau document intègre les évolutions récentes apportées à la gestion de la trésorerie de l'État, dans un contexte européen profondément modifié par la mise en place de l'eurosystème.

La nouvelle convention, entrée en vigueur le 1er mai 2002, jette les bases d'un partenariat renforcé pour le suivi de la trésorerie de l'État et approfondit les relations de clientèle entre l'État et son banquier. Elle permettra un véritable suivi en temps réel des opérations accompagné d'une utilisation active d'instruments de placement et d'emprunt à très court terme.

La convention intègre les exigences liées à l'approbation par le Parlement du premier "programme relatif à la gestion de la dette et de la trésorerie" présenté dans la loi de finances initiale pour 2002 qui prévoyait notamment une diminution de l'encours moyen laissé sur le compte de l'État, grâce à une meilleure visibilité offerte par la Banque de France sur l'heure d'imputation des différentes opérations impactant le compte de l'État.

Cette visibilité accrue repose sur la mise en place de nouveaux services bancaires, venant compléter les services existant. Ceux-ci s'articulent autour de trois axes : information, sécurité et neutralité financière.

En termes d'information, les besoins de l'Agence portent notamment sur les opérations initiées par la Banque de France, et qui ne peuvent pas être préalablement annoncées par les comptables publics (opérations des banques centrales africaines ou du Fonds monétaire international). La nouvelle convention prévoit un cadre spécifique pour ces opérations.

En termes de sécurité, la Banque de France s'est engagée sur les services suivants :

- la disponibilité permanente des applications de tenue de compte, dans les conditions définies par la convention. À titre d'exemple, la position consolidée des opérations du Trésor est réactualisée au maximum toutes les 30 minutes. Par ailleurs, la nouvelle convention prévoit l'information rapide du Trésor en cas d'incident technique affectant ces applications ;

Treasury visibility over its balance, particularly when it is making treasury placements;

- Schedules for allocating operations to the government account, according to the public accountant charging conditions, were inventoried and improved wherever possible. For example, the Bank of France reviewed its procedures for allocating principal credits from the Système interbancaire de télécompensation (SIT – interbank remote clearing system), and processing currency operations and payment orders for foreign accounts, bringing them forward to 4:15 p.m. at the latest;
- Implementation of a back-up procedure in the event of any incident affecting the telecoms line between the Agency France Trésor and the Bank of France.

Lastly, the financial neutrality of the Treasury comprises two aspects:

- Executing credit and debit operations pertaining to the relevant international bodies, notably the IMF, on the same day;
- Above all, Treasury compensation for lost investment opportunities if the Bank of France does not respect its contractual obligations. This provision essentially concerns scenarios whereby Bank of France IT applications are not available at the end of the day, thereby seriously disrupting flows of information to the Treasury or even the allocation of operations.

In the event of incidents of this type, Agency France Trésor is unable to determine the exact balance of the government account. It is therefore obliged to stop treasury placements, borrow on the monetary market, or invest the funds available later but at a rate much lower than market bids.

In general, the new government account keeping convention improves the quality of banking services provided to the State, enabling the Treasury to reduce the amount outstanding remaining in the account at the end of the day.

This enhancement should also enable Agency France Trésor to manage funds available on the Government account with increased precision, in the taxpayer's interest.



- le respect d'un horaire type pour l'imputation des opérations du Trésor. Il s'agit d'un nouvel engagement particulièrement important, qui doit garantir au Trésor une bonne visibilité sur sa position, en particulier lorsqu'il effectue un placement de trésorerie. Les horaires d'imputation des opérations sur le compte de l'État, en fonction des conditions de remise par les comptes publics, ont ainsi été recensés et systématiquement améliorés, lorsque cela était possible. La Banque de France a notamment revu ses procédures pour avancer à 16 heures 15 au plus tard l'imputation des principaux crédits issus du Système interbancaire de télécompensation (SIT), le traitement des opérations de numéraire et des ordres de paiement sur l'étranger ;
- la mise en place d'une procédure de sauvegarde en cas d'incident affectant la ligne de télécommunication entre les postes de l'Agence France Trésor et ceux de la Banque de France.

Enfin, la neutralité financière pour le Trésor recouvre deux aspects :

- l'exécution, le même jour, des opérations débitrices et créditrices des organismes internationaux concernés, notamment le FMI ;
- surtout, la compensation des pertes d'opportunités de placements pour le Trésor, lorsque la Banque de France ne respecte pas les obligations contractuelles. Cette disposition vise essentiellement les cas où les applications informatiques de la Banque de France sont indisponibles en fin de journée, perturbant alors gravement l'information du Trésor, voire l'imputation même des opérations.

Lors d'incidents de ce type, l'Agence France Trésor n'est plus en mesure de déterminer précisément la position du compte de l'État. Elle est alors contrainte soit de stopper ses placements de trésorerie, soit d'emprunter sur le marché monétaire, soit, enfin, de placer tardivement les disponibilités à un taux très inférieur aux cotations de marché.

Au total, la nouvelle convention de tenue de compte de l'État améliore la qualité des services bancaires rendus à l'État, ce qui permet au Trésor de diminuer l'encours laissé sur son compte en fin de journée. Cette évolution doit également permettre à l'Agence France Trésor de gérer avec une précision accrue les disponibilités du compte de l'État, dans l'intérêt du contribuable.



PHILIPPINES: DEBT MANAGEMENT ISSUES AT THE SUB-NATIONAL LEVEL

By Mr. Eduardo Sergio G. Edeza, Treasurer of the Philippines

Definition

The standard definition of sub-national entities usually covers local governments which could include the municipal, provincial and state governments (in a federal system). In the Philippines, the concept of sub-national entities is further extended to state enterprises such as Government Owned and Controlled Corporations (GOCCs), Government Financial Institutions (GFIs) and even Build-Operate-Transfer (BOT) projects.

Debts of the sub-national entities usually carry the guarantee of the central government. However in the Philippine setting, local government units do not have explicit guarantees from the central government. Instead, guarantees are made by the Local Government Unit Guarantee Corporation which is backed by the Development Bank of the Philippines and the Bankers Association of the Philippines.

Types of Guarantees

There are several types of guarantees extended by the Philippine government to sub-nationals.

First is the automatic guarantee which is written into the corporate charters of some GOCCs. Second are the guarantees in loan contracts. Third are the guarantees in contractual obligations. The guarantee is explicit in project and loan contracts, such as the BOT projects. The fourth and last type of guarantee extended by the central Government is the implicit guarantee which covers issues of public interest.

Risks Assumed by the Government

The central Government takes on several risks due to these guarantees.

Demand risk, which is a guarantee by the Government to purchase excess capacity in projects. An example is the energy sold by the independent power producers.

Delivery risk, wherein failure to deliver assets by the Government to a project triggers a buy-out by the sub-national which is in turn supported by central Government guarantees.

Project risk, wherein the central government commits to take over a vital public project that has been privatized if the operator is unable to continue operations due to insolvency or other reasons. The Government will

then have to assume the project's outstanding obligations.

Exchange and interest rate risks are associated with the fluctuations in exchange and interest rates and assumed by the Government.

Regulatory risk is associated with change in regulatory structures wherein the government bears the cost.

Estimates of Philippines Contingent Liabilities

As of February 2002, estimated contingent liabilities of the Philippine Government due to automatic guarantees and guarantees in loan contracts amount to 489 billion pesos or 9.78 billion US dollars, at an exchange rate of 50 pesos per US dollar.

Estimates of Philippine contingent liabilities due to BOT projects as of March 2000 amount to 455 billion pesos or 9.1 billion US dollars.

There has been no estimate made of sub-national debt due to implicit guarantees.

It is important to quantify the debt stock of the sub-nationals because of its impact on the debt stock of the National Government.

Issues to be Resolved

Moral hazard problems exist when the National Government guarantees provide incentive to default on the part of sub-national entities. On the part on the investors and lenders, it also provides incentive for them to become less prudent in their investing and lending decisions.

Monitoring by the central Government is itself a problem since there is inherent information asymmetry or hidden information in these situations. The sub-nationals would naturally have more information than the National Government and they may not necessarily share that information with the central Government. Insufficient data-gathering systems and abilities coupled with inadequate record-keeping, reporting and disclosure standards further compound the issue.

Implicit guarantees are more of a matter of institutional relations. There is actually no explicit guarantee, but the non-guaranteed loans of the sub-national entities, or the sub-national entities themselves,

are considered interests of the public. Government bailouts of sub-nationals often occur due to political interests more than anything else.

Impact of contingent liabilities on the central government debt stock translates to central Government vulnerability to fiscal illiquidity. Central government has to minimize the size of its exposure to contingent liabilities relative to its actual debt stock.

Central Government Policies

There are several steps the Government can take to address these issues:

1. **Limit central Government risk-taking** through policy and administrative reforms. On the policy side, remove automatic and implicit guarantees, and set caps and quantitative limits. On the administrative side, improve and rationalize the screening process for the issuance of guarantees.

Improve the information flow among the agencies involved in the projects. Design clear and standard guarantee contracts.

2. **Manage existing risk.** Strengthen the monitoring and recording of guarantees. Minimize the frequency and financial impact of calls on guarantees. Improve control and servicing of risks. Revisit the setting of guarantee fees by actuarially determining the appropriate guarantee fee and set up a guarantee fund to meet guarantee calls.
3. **Overall policy recommendation** is for government to focus on privatization of existing assets instead of greenfield investments. This will allow the new investors to finance projects themselves and avoid requests for guarantees. Regulatory, information disclosure and capital market liberalization should be implemented to attract investments that will not rely on central Government guarantees.



PHILIPPINES : PROBLEMES RELATIFS A LA GESTION DE LA DETTE INFRANATIONALE

Par M. Eduardo Sergio G. Edeza, Trésorier des Philippines

Définition

La définition standard des entités infranationales englobe habituellement les gouvernements locaux, lesquels peuvent inclure les gouvernements municipaux, provinciaux et étatiques (dans un système fédéral). Aux Philippines, le concept d'entité infranationale s'étend également aux entreprises publiques telles que les Sociétés nationales contrôlées par l'Etat (GOCCs¹, les institutions financières publiques (IFP) et même les projets de construction-exploitation-transfert² (CET).

Les dettes des entités infranationales bénéficient en général de la garantie du gouvernement central. Cependant, dans le contexte philippin, les garanties accordées par le Gouvernement aux entités gouvernementales locales ne le sont pas de manière explicite. En effet, ces garanties sont accordées par la Société de garantie des entités gouvernementales locales, laquelle est garantie par la Banque de développement des Philippines et l'Association des banquiers des Philippines.

Types de garanties

Le Gouvernement philippin peut accorder aux autorités infranationales plusieurs types de garanties.

Le premier type de garantie est une garantie automatique qui est inscrite dans les statuts de certaines

GOCCs. Le deuxième concerne les garanties figurant dans les contrats de prêt. Le troisième prend la forme de garanties dans les obligations contractuelles. Le quatrième et dernier type de garantie est la garantie implicite qui couvre des situations relevant de l'intérêt public.

Risques pris en charge par le Gouvernement

Du fait de ces garanties, le Gouvernement central assume plusieurs risques :

Le risque lié à la demande ; le Gouvernement s'engage à acheter l'excès de capacité dans le cas de projets. Un exemple est l'énergie vendue par les producteurs d'énergie indépendants.

Le risque de livraison ; la non livraison des biens par le Gouvernement à un projet déclenche un rachat par l'entité infranationale, lequel est à son tour pris en charge par les garanties du Gouvernement central.

Le risque lié au projet ; le Gouvernement central s'engage à reprendre un projet public jugé vital lorsque, après sa privatisation, l'exploitant du projet est incapable de poursuivre l'exploitation parce qu'il est insolvable ou pour d'autres raisons. Dans ce cas, le Gouvernement assume les obligations et créances non acquittées.

Les risques de change et de taux d'intérêt qui sont liés aux fluctuations des taux de change et d'intérêt sont assumés par le Gouvernement.

Le risque juridique lié aux changements pouvant avoir lieu dans le système juridique : son coût est assumé par le Gouvernement.

Estimation des engagements hors bilan des Philippines

En février 2002, les engagements hors bilan du Gouvernement des Philippines au titre des garanties automatiques et des garanties portant sur des prêts étaient estimés à 489 milliards de pesos (ou 9,78 milliards de dollars des Etats-Unis), avec un taux de change de 50 pesos pour 1 dollar.

Les estimations hors bilan au titre des projets CET s'élevaient, en mars 2000, à 455 milliards de pesos (ou 9,1 milliards de dollars des Etats-Unis).

Aucune estimation n'a été faite en ce qui concerne la dette infranationale due au titre des garanties "implicites".

Il est important d'évaluer l'encours de la dette des entités infranationales en raison de son impact sur l'encours de la dette du Gouvernement national.

Problèmes à résoudre

Des problèmes liés au risque moral surgissent lorsque les garanties accordées par le Gouvernement national incitent les entités infranationales à manquer leurs obligations. Cela conduit également les investisseurs et les prêteurs à moins de prudence au moment de la prise de décisions sur les investissements et les prêts.

Le suivi par le Gouvernement central constitue en lui-même un problème car il existe une asymétrie au niveau de l'information – ou une information cachée – propre à ces situations. Les entités infranationales disposent naturellement de plus d'informations que le Gouvernement central et ne la partagent pas forcément avec celui-ci. Ce problème est aggravé par l'insuffisance des capacités et des systèmes en matière de collecte des données, conjuguée à la déficience dans la tenue des livres, la communication d'information et les normes de présentation de l'information.

Les garanties implicites relèvent davantage des relations institutionnelles. Actuellement il n'existe pas de garanties explicites, mais les prêts non-garantis des entités infranationales, ou les entités infranationales elles-mêmes, sont considérés comme relevant de l'intérêt public. Le renflouement des entités infranationales par le Gouvernement sont le plus souvent motivés par des intérêts d'ordre politique.

L'impact des engagements hors bilan sur l'encours de la dette du Gouvernement central traduit la vulnérabilité du Gouvernement quant à sa non-liquidité financière. Celui-ci doit minimiser le risque encouru au niveau de ses engagements hors bilan relatifs à l'encours actuel de la dette.

Les règles directrices du Gouvernement central

Le Gouvernement peut prendre plusieurs mesures pour remédier à ces problèmes :

1. Limiter la prise de risque du Gouvernement central grâce à des réformes politiques et administratives : supprimer les garanties automatiques et implicites et fixer des plafonds et des limites quantitatives en ce qui concerne les réformes politiques ; améliorer et rationaliser la procédure de sélection pour l'octroi des garanties en ce qui concerne les réformes administratives. Améliorer les flux d'information entre les différentes institutions impliquées dans les projets. Etablir des contrats de garantie standards et bien définis.
2. Gérer le risque existant. Renforcer l'enregistrement et le suivi des garanties. Minimiser la fréquence et l'impact financier de la mise en jeu des garanties. Améliorer le contrôle et le traitement des risques. Réviser la fixation de la commission de garantie en déterminant de manière actuarielle le montant approprié de cette commission et en créant un fonds de garantie pour couvrir la mise en jeu des garanties.
3. Une recommandation de politique générale est que le Gouvernement s'oriente vers la privatisation des biens existants plutôt que vers de nouveaux types d'investissement. Cela permettra aux investisseurs de financer eux-mêmes les projets et d'éviter de recourir à des garanties. Le cadre juridique, la publication d'informations et la libéralisation du marché des capitaux devraient être mis en place en vue d'attirer des investissements qui ne feront pas appel aux garanties du Gouvernement central.

¹ Government Owned and Controlled Corporations

² En anglais : Build-Operate-Transfer (BOT)



PUBLICATIONS

Guidelines for Public Debt Management: Accompanying Document

November 2002, IMF and the World Bank

Government Finance Statistics Manual

October 2002, IMF

Institutional Framework for Public Sector Borrowing

October 2002, Document No 17, UNITAR

Debt Management and Government Securities Markets in the 21st Century

September 2002, OECD

OECD Public Debt Markets: Trends and Recent Structural Changes

June 2002, OECD

Public Debt Management, Monetary Policy and Financial Institutions

June 2002, *Márcio G. P. Garcia*, Discussion Paper No 464, Economy Department of the Catholic University of Rio de Janeiro (PUC-Rio)

Role and Organization of a Debt Office

June 2002, *Pål Borresen and Enrique Cosío-Pascal*, DMFAS Programme Technical Paper No. 1, UNCTAD

Financial Sector Inefficiencies and the Debt Laffer Curve

May 2002, *Pierre-Richard Agénor and Joshua Aizenman*, Policy Research Working Paper WPS2842, The World Bank

An Econometric Analysis of the Creditworthiness of IBRD Borrowers

April 2002, *David McKenzie*, Policy Research Working Paper 2822, The World Bank

A new Approach to Sovereign Debt Restructuring

April 2002, *Anne O. Krueger*, IMF

The Microstructure of Multiple-Dealer Equity and Government Securities Markets: How They Differ

April 2002, *Toni Gravelle*, Working Paper 2002-9, Bank of Canada

A New Rule: "The Swiss Debt Brake"

February 2002, *Stephan Danninger*, Working Paper No WP/02/18, IMF

Design and Implementation of Financial Management Systems: An African Perspective

January 2002, Africa Region Working Paper Series No.25, The World Bank
With the analysis of five African countries: Ghana, Tanzania, Burkina Faso, Malawi and Uganda.

Newsletters

- **DMFAS Newsletter**
Prepared by UNCTAD's DMFAS Programme
<http://www.unctad.org/dmfas>
- **Focus Public Management Newsletter/Optique, Bulletin de la gestion publique**
Prepared by the Public Management Service (PUMA) with guidance from the OECD Public Management Committee. In English and French.
<http://www.oecd.org/puma/focus>
- **Public Expenditure Newsletter, World Bank**
<http://www1.worldbank.org/publicsector/pe>
- **Sovereign Debt Management Newsletter**
<http://www.storkeyandco.com>
- **Waifem news**
<http://www.waifem.org/publications.html>

**Next WADMO General Assembly
is planned for the end of 2003 in Geneva,
in coordination with UNCTAD's Fourth Inter-regional Debt
Management Conference**



**La prochaine Assemblée générale de WADMO
est prévue pour la fin 2003, à Genève,
en coordination avec la Quatrième conférence interrégionale sur la gestion de
la dette de la CNUCED**

Opinions expressed in the articles are those of the authors and do not necessarily reflect those of WADMO Editorial Committee. WADMO invites readers to communicate their views regarding this publication. Articles submitted for publication are welcomed.

WADMO Secretariat
UNCTAD
DMFAS Programme
Villa Le Bocage 111
Palais des Nations
Ch-1211 Geneva 10
Switzerland

Tel: 41-22 917 59 24
Fax: 41-22 907 00 45

E-mail: wadmo@unctad.org
<http://www.wadmo.net>

